

Présentation

La période allant de la seconde République au début de la Grande Guerre a été pour Montbrison une longue transition entre l'Ancien Régime qui subsistait encore par bien des aspects et le commencement de notre époque contemporaine. Démographie, économie, changement des mentalités et des comportements, tout paraît stagner ou, du moins, évoluer avec lenteur. Pourtant, en soixante ans – deux générations – on peut relever des changements en profondeur qui sont encore sensibles et se prolongent aujourd'hui.

Sur le plan politique, la ville reste foncièrement plutôt conservatrice. Cependant la municipalité s'accommode assez bien des différents régimes successifs. Le premier maire républicain (Georges Levet) est élu en 1876. A la veille de la guerre de 1914, la droite républicaine tient le haut du pavé.

L'enseignement se développe, avant même les grandes lois scolaires (Asile de l'hôtel d'Allard, première école). Les écoles communales congréganistes sont remplacées, avec quelques remous, par des écoles communales laïques mais à la veille de 1914-1918, les établissements "libres" regroupent toujours de nombreux élèves. Pour l'enseignement secondaire une école primaire supérieure est créée mais le petit séminaire garde encore la faveur de nombreux montbrisonnais.

Economiquement, la ville avance peu. Les tentatives d'industrialisation sont le plus souvent des échecs, les grands chantiers rares. La ville se modernise à petits pas et ne parvient pas à se développer. Gênés par le manque de moyens financiers de la ville et aussi, sans doute, avec un esprit de boutiquier, les maires et conseillers municipaux successifs gèrent - honnêtement - mais au plus juste de modestes améliorations. Leur grand rêve serait de faire de Montbrison une ville de garnison ou encore une cité épiscopale.

Dans le domaine social, les formes d'assistance changent progressivement. Aux aides individuelles ponctuelles de certains riches en faveur des pauvres (incendie d'Ecotay) se substituent progressivement d'autres formes de solidarité tels les groupements mutualistes qui s'installent en tâtonnant (société des jardiniers, ouvriers réunis de Montbrison...).

Pour l'Eglise toujours bien présente, il y a une mise en application de la doctrine sociale de l'Eglise (les jardins ouvriers, les petits fifres, les petits bergers...) sans pour autant abandonner les œuvres charitables (les dames de la Miséricorde). Quelques habitants combattent d'ailleurs avec virulence sa présence et son action en formant une association de libre pensée.

Pour saisir ces évolutions nous avons regroupé et complété une série d'études réalisées ces vingt-cinq dernières années. Elles sont classées autour de trois grands thèmes : la société, la vie municipale, le mouvement des idées. Il ne s'agit pas d'une histoire en continu, événementielle et chronologique, mais plutôt de tableaux successifs qui concernent surtout des collectivités : conseils municipaux, sociétés diverses, écoles... Ils visent à restituer une ambiance, à mettre en scène des personnages à un moment donné en essayant de saisir les mentalités. Nos sources sont essentiellement locales : archives municipales, archives de la Diana, archives des associations concernées, documents personnels. La presse locale a aussi été abondamment mise à contribution : *Journal de Montbrison, Montbrisonnais, Avenir Montbrisonnais, bulletins paroissiaux...*

Enfin un index des noms de personnes permet de retrouver la trace d'un grand nombre d'habitants de la ville. Nous serions heureux si "*ces tableaux d'une ville assoupie*" nous aidaient à découvrir un peu quelle était la vie de ces Montbrisonnais d'un autre siècle.

J. B.

La société montbrisonnaise

1

Des aspects ruraux

Montbrison, un gros bourg plutôt qu'une ville

Une ville qui n'a pas beaucoup changé depuis l'Ancien Régime

Montbrison, comme chacun sait, est situé à la charnière plaine du Forez-montagnes du Soir. En 1850, c'est la seule "ville", la "capitale" d'un vaste pays rural (l'arrondissement actuel de Montbrison) qui n'a aucune autre localité de plus de 5 000 habitants. Dans cette zone, seuls Panissières, Usson-en-Forez et Chazelles-sur-Lyon ont plus de 3 000 habitants. Bien qu'il y ait eu une progression depuis le début XIX^e siècle (il y avait 5 400 habitants en 1800), la ville a seulement 8 000 habitants en 1856. C'est dix fois moins que Saint-Etienne qui n'a pas encore absorbé ses communes périphériques et qui a déjà 78 000 habitants en 1851.

Le 1^{er} janvier 1856, la préfecture de la Loire quitte l'ancien collège des Oratoriens pour Saint-Etienne. Dans les années qui suivent ce départ, la population de la ville descend au-dessous de 7 000 habitants avant de remonter très lentement. Montbrison – la capitale du Forez – devient une petite ville comme une autre qui va s'assoupir pendant une longue période.

L'agglomération reste étroitement confinée dans le centre historique bien délimité par les boulevards qui ont pris la place des anciens remparts. A peine s'échappe-t-elle en quelques faubourgs : la Madeleine, la Croix, Saint-Jean, La Craze, la Caserne. Le bâti est certes pittoresque mais surtout très modeste. La rue de la Madeleine (actuelle rue Puy-de-la-Bâtie), la rue Saint-Pierre, la Grand-Rue (actuelle rue Martin-Bernard), celle du Marché ont de vénérables hôtels particuliers mais il n'y a aucun immeuble important si l'on excepte les bâtiments qui appartenaient jadis aux communautés religieuses : le palais de justice (ancien couvent des Visitandines), la mairie (ancien monastère des Cordeliers, le collège (ancien convent des Ursulines), la préfecture (ancien collège des Oratoriens...

Les terrains bordant les très larges boulevards sont en cours de lotissement mais on n'y construit que des maisonnettes peu élevées et à façades étroites. Il y a quelques rares exceptions : l'hôtel particulier qu'a fait bâtir Jean-Baptiste d'Allard (notre futur musée), la résidence des Courbon de Saint-Genest (l'actuelle maison Saint-Joseph au faubourg de la Croix) et, à l'autre bout de la ville, l'imposante caserne, aujourd'hui démolie... Cependant l'arrivée du chemin de fer a nécessité l'ouverture d'une nouvelle voie : la longue et droite avenue de la Gare qui, plus tard, deviendra l'avenue Alsace-Lorraine. Au début du XX^e siècle le quartier de Charlieu commence à s'organiser.

L'atmosphère d'un gros village

Les abords de la ville sont encore exclusivement occupés par des clos – des jardins entourés de murs -, des vignes et des prés. Montaud, Pierre-à-Chaux, Beauregard, les Purelles sont encore vides d'habitations. Cursieu, vers les monts du Forez et Estiallet, au bord du Vizézy, en amont de la ville, sont deux hameaux complètement ruraux bien séparés du reste de l'agglomération.

La superbe collégiale Notre-Dame d'Espérance veille donc sur un paisible troupeau de maisons ni grandes ni luxueuses même le long des rues les plus commerçantes telle la rue Tupinerie, la rue du Marché ou la rue Saint-Jean... Dans le Bourgneuf, au quartier de la Porcherie, sur la colline (près du Calvaire), et dans les faubourgs le caractère rural est encore plus net. La forge

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

du maréchal-ferrant rougeoie, les maisons encore plus chétives sont encombrées d'appentis et d'étables, l'eau de la fontaine remplit l'abreuvoir... Là habitent jardiniers, vigneron, ouvriers agricoles, toute une partie de la population. Dans les faubourgs, le gros bétail est bien présent mais on élève des poules et lapins, parfois des cochons, même à l'intérieur de la ville. Beaucoup de maisons des rues du centre possèdent des écuries au rez-de-chaussée. Elles sont destinées à abriter les nombreux chevaux des paysans des environs qui se rendent régulièrement, le samedi, au marché de Montbrison pour y vendre leur production de volailles, œufs, beurre, fromages...

C'est dire l'importance du marché hebdomadaire et des foires qui drainent vers la ville la population campagnarde. Tout d'abord les recettes de l'octroi s'en trouvent confortées. Et, les transactions effectuées, une partie de l'argent reste à Montbrison, au comptoir des cabaretiers et chez les aubergistes pour les nombreuses consommations, dans le tiroir-caisse des commerçants pour les achats d'épicerie, de droguerie, de petit matériel... Modeste prospérité, digne d'un gros bourg, mais prospérité tout de même. Aussi chaque ville défend-elle âprement ses foires essayant d'éviter qu'elles ne se multiplient dans la région. Le 30 mars 1900, le conseil municipal de Montbrison est appelé à donner son avis sur trois nouvelles foires que Feurs souhaite établir : le mardi avant le 15 août, le mardi qui suit le 2^e dimanche de septembre et le dernier mardi de novembre.

Il se trouve, justement, que ces dates correspondent sensiblement à celles de foires montbrisonnaises : la foire du samedi de l'Assomption, celles du 27 septembre et du dernier samedi de novembre. De plus, pour attirer les chalands, Feurs a décidé qu'il ne serait perçu aucun "droit d'attache", aucune taxe pour les espèces bovine et chevaline... Après délibération, à l'unanimité moins une voix, le conseil demande que l'autorisation de créer ces foires soit refusée à Feurs *dans l'intérêt de l'agriculture et par respect pour les droits acquis des communes voisines*¹.

L'abattoir public, indispensable dans une ville où le marché des bestiaux est important, a été dûment autorisé par décret impérial du 23 février 1861. Il fait l'objet de tous les soins de la part de la municipalité et son règlement a été imprimé².

Les sociétés d'agriculture

Il y a plusieurs sociétés d'agriculture. La plus prestigieuse d'entre elles est la Société d'agriculture de Montbrison qui œuvre pour le développement agricole du Forez. Elle rassemble les grands propriétaires de la plaine : le vicomte de Meaux, le marquis de Poncins, le marquis de Sasselage, MM. Murard de Saint-Romain, Jordan de Sury... En 1846, succédant à d'autres personnalités, Lucien Souchon du Chevallard en devient le président³.

La Société a ouvert en 1845 la ferme-école de la Corée à Champdieu afin de former d'habiles chefs d'exploitation pour les domaines importants. Elle possède, depuis 1830, une publication : la *Feuille du cultivateur forézien* et organise, à partir de 1840, des comices agricoles. Elle s'investit particulièrement dans la réalisation de grands travaux d'aménagement de la plaine du Forez : assèchement des étangs insalubres, drainage des zones marécageuses, construction du canal du Forez mais, finalement, elle concerne assez peu les petits propriétaires de Montbrison qui ont clos et vignes à Pierre-à-Chaux ou aux Puelles.

La Société d'agriculture et de viticulture de la Loire a une audience départementale et s'intéresse plus directement à la culture de la vigne. Elle entre parfois en concurrence avec la Société d'agriculture de Montbrison. Ainsi, en février 1902, la Société d'agriculture de Montbrison présidée par M. de Vazelhes sollicite de la ville une subvention de 1 000 F pour le concours des

¹ Conseil municipal de Montbrison du 30 mars 1900.

² *Abattoir public, règlement*, imprimerie Conrot, Montbrison, 1864.

³ Cf. Mickaël Lathière, "Lucien Souchon du Chevallard (1798-1878) : portrait d'un gentilhomme agriculteur", *Village de Forez*, n° 69-70, avril 1997.

bestiaux engraisés du samedi qui précède le dimanche de la Passion. M. Chollet, président de la Société d'agriculture et de viticulture de la Loire, présente une demande analogue⁴. Quant à la Société des jardiniers de Montbrison, fondée en 1850, elle est plus modeste mais vraiment représentative de toute une classe sociale de la ville. Nous lui consacrons le chapitre suivant.

Champdieu : le château de la Corée, première école d'agriculture de la Loire

Sait-on qu'on milieu du XIX^e siècle, un hameau de Champdieu a accueilli une école alors tout à fait nouvelle ? C'était la grande époque des comices agricoles et des sociétés d'agriculture.

En 1845, la Société d'agriculture de Montbrison, animée par de grands propriétaires terriens, fonde la première ferme-école du département au château de la Corée, près de Champdieu. Il s'agit, de *former d'habiles cultivateurs capables de diriger avec intelligence et succès une exploitation rurale importante*.

Le directeur choisi est M. Ziéliniski, un agronome polonais réfugié en France. Le 1^{er} septembre 1845, il devient fermier "*en son nom personnel*" de 120 ha de terrains d'une *incontestable médiocrité* qu'il doit exploiter "*à ses risques et périls*". Il accueille des élèves dont il a le profit du travail et reçoit, de plus, un traitement annuel de 2 000 F. Le château, construit au XVI^e siècle par Jean Perrin, un châtelain de Montbrison, appartient alors la famille Rater.

Le 16 octobre 1845, neuf candidats âgés de 15 à 18 ans se présentent au premier examen d'admission à la préfecture de Montbrison. Ils fournissent un certificat de bonne conduite signée du maire, un autre du curé indiquant qu'ils ont fait leur première communion et un troisième du médecin prouvant la vaccination antivariolique. Subsidiairement, ils doivent savoir un peu lire et écrire et avoir les bases du calcul. Six sont reçus. La durée des études est de 4 ans. Un trousseau est demandé mais l'école est *essentiellement gratuite*.

L'enseignement comprend instruction religieuse, lecture, écriture, calcul, notions des sciences servant à l'agriculture, mesure des surfaces, arpentage, construction et emploi d'instruments aratoires, hygiène des animaux, comptabilité rurale... La pédagogie est très active. Les élèves prennent une large part à tous les travaux en soignant les animaux, labourant, semant, moissonnant, fauchant. Ils cultivent le potager, plantent, greffent et taillent des arbres, dirigés par le directeur, M. Ziéliniski et M. Pin, tout à la fois *surveillant-maître et instituteur*, en quelque sorte un "grand valet".

L'école sert de centre de démonstration. Charrue à la Dombasle, herse, rouleau, semoir rayonneur, houe à cheval et charrue à butter les pommes de terre sont visibles à la ferme-école. De plus M. Ziéliniski offre gratuitement les services de son taureau... Le cheptel comprend 6 paires de bœufs charolais, un très beau taureau de race Salers, 15 vaches, 100 moutons et 10 porcs. On y privilégie le drainage, les cultures fourragères (la luzerne) et l'emploi judicieux des engrais.

Malheureusement, la situation sanitaire de l'école nuit grandement à son succès. Presque tous les élèves, et même le directeur, souffrent chaque année des fièvres si bien que les candidats se font rares. Elle continue cependant à fonctionner vaillamment que vaillamment jusque dans les années 1870. Demi-échec d'une réalisation intéressante, la ferme-école de la Corée a marqué une étape importante dans le développement de l'enseignement agricole de la région et montré le rôle positif de la Société d'agriculture de Montbrison⁵.

⁴ Conseil municipal de Montbrison du 12 février 1902.

⁵ Cf. Joseph Barou, "Les débuts difficiles de l'enseignement agricole dans la Loire : la ferme-école de la Corée", *bulletin de la Diana*, tome 48, n° 3.

La Société des jardiniers de Montbrison (1850-1914) ⁶

Montbrison a longtemps été une ville de jardiniers et de vigneron. Sous l'Ancien Régime les travailleurs de la terre sont nombreux dans les quartiers du Bourgneuf, de la Porcherie, du Calvaire. Ils peuplent bien évidemment les faubourgs (Saint-Jean, La Madeleine, La Croix) et les hameaux (Curtieux, Estialet...). Montbrison ressemble à un grosse bourgade rurale.

Les archives d'une des plus vieilles sociétés de la ville, celle des jardiniers, viennent d'être déposées à la Diana⁷. Bien qu'incomplètes, elles permettent d'avoir une vue d'ensemble sur cette association originale qui a pris, au cours des décennies, des formes très variées et qui subsiste encore aujourd'hui.

La Société d'horticulture de Montbrison, survivance d'une confrérie

La Société d'horticulture, un modeste rameau de la Société d'agriculture de Montbrison

Le 1^{er} septembre 1850, une trentaine de jardiniers de Montbrison réunis en assemblée générale créent la *Société d'horticulture de Montbrison* et adoptent son règlement⁸. Cette société a l'ambition de continuer, de manière officielle, l'ancienne *Société des jardiniers* qui existait sans doute depuis fort longtemps dans la ville et qui était probablement elle-même issue d'une vieille confrérie.

Parmi eux se trouvent des dirigeants de la *Société d'agriculture de Montbrison*, notamment MM. du Chevallard⁹, président, et Michel Bernard¹⁰, secrétaire et trésorier de la même société qui sont nommés *syndics d'honneur*. M. de Saint-Genest, qui est un grand propriétaire foncier et le plus gros contribuable de la région, est aussi présent.

La *Société d'horticulture* est donc proche parente de la *Société d'agriculture* mais une parente pauvre qui regroupe de modestes maraîchers et arboriculteurs, voire même de simples

⁶ Extrait de "La Société des jardiniers de Montbrison (1850-2000)", *Village de Forez*, n° 83-84, oct. 2000.

⁷ Archives déposées en 1999 par André Berger, président de la *Confrérie Saint-Fiacre* qui est l'héritière de l'ancienne *Société des jardiniers*.

⁸ Les 28 signataires du premier règlement sont : Barjot Jean, Barret, Berger, Bergeron, Bernard Louis, Bernard Michel (maire d'Ecotay), Bonnefois Antoine, Braly, Cautant Guillaume, Chalan Benoît, Chaland Jean, Chapuis, Claveloux fils, Claveloux père, Duchevallard, Escaille, Escaille, Fournier André, Gonnard Antoine, Larbret, Maréchal Henri, Mazet Jacques, Palay aîné, Pallay Antoine, Pallay François, Rochigneux Baptiste, Rochigneux Thomas (bibliothécaire de la Diana), Saint-Genest (de), Veyrard Jean. C'est aussi la première liste des adhérents de la société.

⁹ Aussi membre du conseil général de la Loire et recteur d'académie.

¹⁰ Michel Bernard, né à Montbrison le 29 décembre 1806, dans une famille d'imprimeurs. Dès 1832, il succède à son père et assure la publication du *Journal de Montbrison et du département de la Loire*. Comme son frère, l'historien Auguste Bernard, c'est un homme cultivé. Il s'intéresse à la littérature, l'histoire, les sciences. Il appartient à la Société d'agriculture et il imprime la *Feuille du cultivateur forézien*. Il est aussi bibliothécaire de la ville de Montbrison, vénérable de la loge maçonnique de la ville et figure parmi les tout premiers membres de la Diana.

Frère aîné du militant républicain et socialiste Martin Bernard, Michel se situe, politiquement, nettement plus en retrait. Aux élections de 1848, il soutient les républicains mais ensuite il se rallie très vite à Napoléon III ce qui lui vaut sa nomination, en 1852, aux fonctions de maire d'Ecotay, charge qu'il exerce jusqu'à sa mort, en 1864.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

ouvriers agricoles avec les jardiniers salariés par les notables montbrisonnais. Sa composition sociologique gardera longtemps cette caractéristique.

La société se fixe comme principal but de *favoriser les progrès de l'horticulture en établissant entre ceux qui s'en occupent ou s'y intéressent un échange de relations de bons rapports et bons offices*. Pour devenir membre de la *Société d'horticulture* il faut être proposé par 3 sociétaires à l'assemblée générale qui vote, en l'absence du candidat et à la majorité simple, pour l'admettre ou le rejeter. Une cotisation annuelle de 2 F doit être acquittée dans les 5 premiers mois de l'année. C'est une somme non négligeable représentant environ le salaire d'une journée de travail.

L'administration est assurée par un bureau de quatre *syndics en exercice* assistés d'un trésorier et d'un secrétaire. Ces administrateurs sont renouvelés chaque année au cours de l'assemblée générale qui se tient le 1^{er} dimanche de septembre. Les syndics désignent un *président des syndics* parmi eux.

Syndics d'honneur et syndics en exercice

Dès l'origine la société est dotée d'une sorte de tutelle assurée par des *syndics d'honneur* et les *membres honoraires*. Il convient, dit le règlement, d'écouter les avis de ce bureau d'honneur avec *toute la déférence possible*. Si les *syndics en exercice* sont de vrais jardiniers, les *syndics d'honneur* sont, eux, des notables. Parmi les deux premiers *syndics d'honneur* M. du Chevallard s'intéressera peu de temps aux jardiniers. En revanche, Michel Bernard restera jusqu'à son décès, en 1864, le vrai dirigeant de la société.

Un partage des tâches s'effectue naturellement entre ces deux groupes d'administrateurs. *Syndics d'honneur* et *membres honoraires*, qui n'ont pas souvent en main la bêche ou le sécateur, servent de caution et assurent, aux yeux des pouvoirs publics, le sérieux et l'honorabilité de l'association. Leur rôle essentiel est d'effectuer les *démarches nécessaires pour mettre la société dans une position régulière vis-à-vis des autorités*. En effet, le pouvoir surveille étroitement tous les groupements et particulièrement ceux qui sont constitués de travailleurs...

Les *syndics en exercice*¹¹ sont de vrais jardiniers, professionnels ou amateurs. A eux reviennent la gestion courante et l'organisation matérielle des activités de la société, essentiellement l'organisation de la fête de saint Fiacre, patron de la société et la préparation des expositions de produits de l'horticulture.

Secrétaire et trésorier participent aux délibérations du bureau seulement dans les cas où il ne s'agit pas de matières financières ou se rattachant à leur gestion. Cette disposition curieuse du premier règlement s'explique par le fait qu'ils reçoivent une petite rétribution. Les premiers temps, d'ailleurs, la même personne assure les deux fonctions. Le secrétaire se contente de noter les délibérations et le trésorier a seulement la tâche - ingrate - d'aller à domicile percevoir les cotisations des sociétaires et de payer les dépenses dûment mandatées par le président.

Il y a deux réunions plénières par an qui sont fixées, rituellement, le premier dimanche de mai et le premier dimanche de septembre à 9 heures à l'hôtel de ville. Tous les membres y sont convoqués.

Fêter dignement saint Fiacre et organiser des concours de fruits et légumes...

La nouvelle association a bien des points communs avec les anciennes confréries. Il s'agit d'abord de fêter avec éclat saint Fiacre, patron des jardiniers. Des messes sont célébrées pour les sociétaires défunts et c'est un devoir d'assister aux funérailles d'un confrère. Si la famille est dans la gêne, la société contribue même aux frais. Un drap mortuaire s'avère indispensable. La société étant trop pauvre pour en faire l'acquisition dès les premières années, c'est Michel Bernard qui fait la

¹¹ Les premiers syndics en exercice sont : Clavelloux (président des syndics), Fournier Philippe, Braly, Fonlup père ; Barret Louis devient secrétaire et trésorier (les deux fonctions sont dissociées en 1852).

dépense. Les jardiniers le remboursent ensuite en échelonnant leurs versements sur plusieurs années.

Les assemblées générales des premiers temps semblent se dérouler régulièrement et donnent lieu à des comptes rendus très succincts. Le bureau renouvelé, les comptes approuvés, on prévoit comment on fêtera dignement le bon saint Fiacre. Si l'année est heureuse un concours de fruits, légumes, arbustes et fleurs est organisé. En 1851, pour les frais du concours, le bureau demande 1 F de cotisation supplémentaire à chaque jardinier. Cette mesure semble freiner l'enthousiasme des jardiniers puisqu'il faut ensuite attendre 1854 pour qu'un autre concours soit organisé.

Les expositions ont lieu en septembre avec un règlement très élaboré. Un jury composé d'experts issus de la société et d'autres venant de Lyon ou Saint-Etienne examine minutieusement les productions qui, dûment étiquetées, sont exposées le plus habilement possible à l'Orangerie de la ville, au jardin d'Allard. On attribue des médailles d'or, d'argent, de bronze, des mentions honorables... C'est alors le moyen privilégié pour faire progresser l'horticulture et l'arboriculture.

Le budget de la société est restreint : 184 F en caisse en 1855. Cette année-là, la sécheresse ayant sévi, il n'y a pas de concours. En 1862, il reste 26 F en caisse. Jusque-là nous avons l'image d'une petite société dont les moyens et les activités sont assez limités.

La transformation en une société de secours mutuels

Création de la *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison*

Un pas décisif est franchi en 1862 : Michel Bernard, syndic d'honneur, prépare de nouveaux statuts transformant la *Société des horticulteurs* en une mutuelle. Le rédacteur du *Journal de Montbrison* est un notable influent, aussi ses propositions sont-elles unanimement approuvées par l'assemblée du 5 octobre 1862¹². La nouvelle *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison* se fixe 2 objectifs :

- Elever le niveau des connaissances par des expositions et des cours publics.
- Etablir une caisse de secours *qui pourra venir en aide aux infirmités et à la vieillesse de nos frères* ¹³écrivent ses promoteurs.

Michel Bernard est immédiatement proposé pour effectuer les démarches nécessaires et assurer la présidence. Le syndic d'honneur remercie de la confiance qui lui est faite. Il relève le *bon esprit* de la société qui est apprécié, dit-il, du maire, du sous-préfet et même *de l'autorité supérieure, du gouvernement de l'empereur, qui aime à étendre sa sollicitude vers les travailleurs*. Toutefois il n'est pas élu président mais seulement proposé à cette fonction car sa nomination doit, selon la loi, faire l'objet d'un décret impérial. C'est chose faite le 4 avril 1863 et le premier bureau est constitué¹⁴. Le 23 janvier 1863 la mutuelle (n° 30) a déjà reçu l'approbation préfectorale et la cotisation a été fixée à 6 F. Toutefois cette somme paraît excessive aux jardiniers qui demandent qu'elle soit ramenée à 3 F.

Michel Bernard meurt au début de 1864 et une assemblée générale exceptionnelle doit se réunir le 3 avril 1864 pour désigner des candidats à présenter au gouvernement pour la nomination d'un autre président. Trois noms sont proposés : Dulac, avocat, Dubois Hyacinthe, Goure, avoué. Le 30 avril 1864 un nouveau décret impérial désigne comme président l'avocat Emile Dulac. Notable influent, il a un rapport assez direct avec l'horticulture ; il ne travaille pas la terre de ses mains mais est conservateur du jardin d'Allard qui est depuis peu devenu jardin public.

¹² Les statuts sont adoptés et les participants signent sauf 6 qui ne savent pas le faire (sur 27).

¹³ Discours de Goure, avoué.

¹⁴ Michel Bernard, président, Clavelloux-Cassière, président des syndics, Ribon, Vendemond neveu, Bénevent, syndics, Chaland aîné, trésorier, Lazerges, secrétaire.

Le concours de 1864

En août 1864 la caisse de la société est vide, il y a même un déficit de 30 F. En septembre, cela n'empêche pas les jardiniers d'organiser leur concours. Parmi les lauréats on note plusieurs jardiniers qui sont au service des bourgeois montbrisonnais : l'employé de M. de Villeneuve et celui de M. du Chevallard obtiennent des prix pour les fruits de leurs parcs et vergers tandis que le jardinier de M. de Meaux est récompensé pour les fleurs qu'il a présentées. Une mention spéciale est réservée à Jean-Baptiste Rochigneux¹⁵, jardinier en chef de la ville, qui obtient un *prix hors concours médaille d'argent 1^{ère} classe*. Il s'agit du père de Thomas Rochigneux, lui aussi jardinier et vigneron, dont on se souvient surtout parce qu'il fut pendant un demi-siècle bibliothécaire de la Diana.

Les lauréats du concours de 1864

Horticulteurs (fruits) : *Vendemonde neveu, Berger, Gonnard Joannès* ;

Amateurs (fruits) : *Pagnon Félix, Brunel* (jardinier de M. de Villeneuve),
Lazerges Ferdinand, Henry (jardinier de M. du Chevallard) ;

Légumes : *Robin* ;

Conifères : *Vendemonde neveu* ;

Fleurs : prix hors concours médaille d'argent 1^{ère} classe : *M. Rochigneux Jean Baptiste*,
jardinier en chef de la ville ;

Horticulteurs : *M. Verny* (Verveines et dahlias) ;

Amateurs : *Laurent, Chazelle Albin, Félix, Carré* (jardinier de M. de Meaux).

Concours et expositions créent une certaine émulation favorable aux progrès de la profession mais doivent être organisés avec soin. Il faut tenir compte des susceptibilités et des jalousies dans un milieu assez fermé où règne l'individualisme. Des experts n'appartenant pas à la société doivent être rétribués, les jardins sont soigneusement visités, les médailles et mentions honorables judicieusement attribuées... Tout cela n'empêche pas récriminations et disputes. Les procès-verbaux des assemblées nous en apportent un écho assourdi. En 1879, par lettre anonyme, un sociétaire se plaint de l'insuffisance de l'Orangerie du jardin d'Allard comme local pour accueillir l'exposition. Il préférerait le petit séminaire ou la halle aux grains. Une commission est nommée pour examiner la question et on en reste là. En 1900, en pleine assemblée, deux membres reprochent vivement au secrétaire de participer au concours en tant que professionnel et non comme amateur. La discussion s'envenime et *dégénère en querelle personnelle qui oblige M. le président à levé la séance*¹⁶.

Les premières actions de solidarité

En 1864, dans son rapport moral adressé au préfet, le président Dulac constate que *la situation de fortune* des jardiniers leur permet de subvenir à leurs besoins et qu'il n'a été nécessaire de faire *aucune dépense pour frais de santé* alors que cette même année-là 300 F sont utilisés pour le concours. Le nombre des sociétaires a doublé et la situation est bonne. En 1865, le président

¹⁵ Jean-Baptiste Rochigneux (1818-1896), né à Gumières, vient travailler à Montbrison au service de Jean-Baptiste d'Allard. A la mort de ce dernier, en 1848, il passe au service de la ville de Montbrison. Comme jardinier en chef de la ville il a la charge de transformer le jardin d'Allard qui vient d'être légué à la ville en parc à l'anglaise.

¹⁶ P.-V. assemblée générale du 30 avril 1900.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

constate une nouvelle fois l'*aisance relative des horticulteurs* et qu'il n'a été versé *ni secours aux indigents ni frais pour maladie...*

Après ces bonnes années, la situation se détériore et, en 1869, la société commence à jouer son rôle d'organisme de secours mutuel. Le *chômage forcé résultant d'une gelée longtemps prolongée et l'élévation du prix des grains, objets de première nécessité*¹⁷ entraînent la misère. A l'initiative du président Dulac, la société dépense 35,70 F pour acheter 100 kg de pain qui sont distribués à des jardiniers dans le besoin bien que les statuts ne prévoient d'aide qu'en cas de maladie. Le procès-verbal de l'assemblée générale d'août 1969 nous apprend que ces secours ont été remis "discrètement" et acceptés "avec reconnaissance" par les intéressés.

En janvier la société est déjà venue en aide à un de ses membres : Georges Escaille, un père de famille tombé malade. Deux syndics lui rendent visite et rendent compte de sa triste situation : il est *malade depuis deux mois ainsi que sa femme et ses trois enfants (7 ans, 2 ans et 18 mois) ; il a essayé plusieurs fois de travailler mais n'a jamais pu terminer sa journée*. Le bureau lui verse 50 centimes par jour pendant un mois. En juin, comme il est atteint d'une maladie qui lui rend tout travail impossible, qu'il a un nouvel enfant âgé seulement de quelques semaines et qu'il est *dans la plus profonde misère*, cette petite aide est renouvelée pour un mois. Quelques semaines plus tard, la société attribue une somme modique à sa veuve.

Les vieilles habitudes de la confrérie

En fait la *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison* se comporte plus comme une confrérie que comme un organisme de secours mutuels.

Côté encouragement il y a surtout les fameux concours, les achats groupés de graines difficiles à trouver à Montbrison, et un modeste essai, en 1867, de conférences sur l'arboriculture. Côté secours mutuels, les dépenses sont bien réduites. Quelques aides ponctuelles sont distribuées. En cas de décès d'un membre les syndics prêtent le brancard et le drap funéraire de la société, paient le corbillard et les porteurs et assistent aux funérailles. Cependant, pour les vieux jardiniers, il n'est nullement question de constituer une petite retraite en économisant patiemment quelques fonds, comme cela se pratique dans des sociétés comparables.

Le plus important reste de fêter saint Fiacre avec tout l'éclat possible. Et cela entraîne parfois des abus. L'examen des comptes de la société est révélateur. En 1864, les recettes s'élèvent à 922,80 F. Elles comprennent essentiellement les cotisations (408,50 F pour 136 membres), les quêtes le jour de la fête et lors de funérailles (74,80 F), la vente de brioches le jour de la Saint-Fiacre (55,00 F), des subventions du ministre de l'Agriculture et de la Ville (361,80 F). Cette année-là les jardiniers dépensent 880,25 F. L'exposition - avec son concours - absorbe 41 % du budget (360,25 F) mais elle avait donné lieu à une subvention. La Saint-Fiacre coûte 255,10 F soit 29 % des dépenses alors que la partie secours mutuels, représentée par une participation aux frais des funérailles des membres, ne s'élève qu'à 10 % du total (88,50 F). En 1865, année où l'exposition et son concours n'ont pas lieu, l'organisation de la fête représente 90 % des dépenses.

Au cours de l'année 1869, dont l'hiver a été rude, la société achète du pain à Mollin, boulanger à Montbrison, pour qu'il soit distribué à certains de ses membres dans le besoin ce qui fait, nous l'avons dit, une dépense de 37,70 F. C'est bien mais peu si on la compare aux 256,20 F consacrés à la fête : achat de brioches pour 76,00 F ; musique de la fête et du bal, 80,00 F ; "décoration des syndics", 24,80 F ; gaz (pour l'éclairage du bal), 15,00 F ; impression des cartes de bal, 9,00 F ; gratification au commissaire de police, 6,00 F ; rafraîchissement des musiciens, 4,50 F ; "crosses et clous" pour les guirlandes du bal, 1,50 F... En 1870, à cause des événements dramatiques que connaît le pays, la fête est supprimée. On fait seulement dire une messe basse après laquelle on distribue tout de même des gâteaux aux sociétaires. Cette même année, les syndics versent 150 F pour les blessés de guerre.

¹⁷ Registre des délibérations, assemblée générale du 22 août 1869.

A plusieurs reprises des plaintes s'élèvent au sujet des dépenses excessives faites lors de la Saint-Fiacre¹⁸. Les présidents essaient de limiter les frais mais en vain car l'organisation de la fête est du ressort du président des syndics en exercice qui, devant les assemblées générales, obtient toujours gain de cause. En 1871 le président Dulac offre même sa démission à cause de cette question. Cependant il est réélu et tout continue comme avant.

La société a encore beaucoup des aspects d'une confrérie. Elle conserve notamment une coutume bien gênante. Parmi les quatre *syndics en exercice*, la charge de *président des syndics* est chaque année tournante. Or, pour exercer cette fonction, il faut en avoir les moyens. Lors de la fête annuelle la statue de saint Fiacre est portée du domicile du *président des syndics* à l'église et, ce jour-là, il est tenu de recevoir chez lui les membres de la société et de les désaltérer. Les frais qu'il doit engager pour cette réception sont lourds ce qui entraîne parfois le refus d'accepter la charge de syndic et même des démissions... Ce problème revient périodiquement à l'ordre du jour des assemblées. On parle de supprimer éventuellement la fête, de verser au président des syndics une somme fixe sur les fonds de la société, de ne plus déplacer la statue du saint... et finalement une commission est nommée pour étudier la question. Rien ne change avant 1873 où l'on décide finalement que le bon saint Fiacre restera toujours à l'église si, toutefois, le curé de Notre-Dame le veut bien¹⁹. Mais il faut lui faire fabriquer une niche et cela coûte tout de même 100 F.

Les débats reviennent aussi fréquemment sur le fort absentéisme des membres aux rassemblements obligatoires de la société : souvent moins du tiers des adhérents sont présents aux assemblées générales. Parfois les syndics assistent seuls aux funérailles d'un sociétaire. On envisage de faire un appel nominatif, de donner une amende de 0,25 F par absence non justifiée, ou encore d'attribuer des jetons de présence. Finalement, comme souvent, on ne décide rien. En fait, il semble que seule la fête annuelle intéresse vraiment les jardiniers.

Les adhérents à la fin du siècle

De 1862 à 1900, les effectifs oscillent de 100 à 150 membres. Les archives nous fournissent une seule liste complète avec nom, profession et adresse pour chaque adhérent. Elle concerne la période 1890-1900 sans qu'on puisse dire avec précision à quelle année elle se rapporte. Ce document nous donne cependant une bonne image de la structure sociale de la société. Il y a 128 adhérents dont :

- 64 jardiniers (ou veuves de jardiniers) de profession (50 %),
- 32 commerçants ou artisans (25 %),
- 20 notables (dont des hommes politiques locaux),
- 7 rentiers ou rentières,
- 5 appartenant à diverses professions.

Les jardiniers professionnels sont évidemment surtout localisés à l'extérieur de la ville, près des zones horticoles : au faubourg Saint-Jean (10 cas), dans le quartier de Charlieu (7 cas), au faubourg de la Madeleine (4 cas), sur les boulevards, à la Verdière, aux Jacquins, route de Boën. On en trouve quelques-uns qui habitent le centre-ville, dans les quartiers autrefois considérés comme pauvres : l'ancien Bourgneuf devenu les Parrocels, la Porcherie... Curieusement aucun n'habite Curtieux, hameau rural de Montbrison, ni le faubourg de la Croix où se trouve pourtant une croix élevée par l'association des agriculteurs du faubourg en l'honneur de saint Isidore.

Les commerçants et artisans membres honoraires le sont surtout par intérêt. Figurent de nombreux cafetiers (10 cas) et un marchand de vin car les bons jardiniers sont pour eux une fidèle clientèle. Il y a aussi 5 restaurateurs à cause du banquet traditionnel qui accompagne la fête et

¹⁸ Procès-verbal de l'assemblée du 22 août 1869 : *réclamations adressées à propos des dépenses souvent considérables qui ont été faites par les présidents des syndics le jour de la fête de l'association*. Le président espère que cet abus dont il signale les inconvénients ne se reproduira pas à l'avenir.

¹⁹ Assemblée générale du 10 août 1873.

6 boulangers parmi lesquels on choisit à tour de rôle le fournisseur des gâteaux et brioches de la Saint-Fiacre. On trouve encore 2 grainetiers, 2 épiciers, 1 menuisier, l'imprimeur qui travaille pour la société et le loueur de voitures à qui l'on s'adresse pour fournir un corbillard en cas d'obsèques et pour transporter les experts du concours chargés de visiter les jardins...

Parmi les notables on distingue 3 groupes :

- Quelques membres des vieilles familles montbrisonnaises attachées à *la Société d'agriculture de Montbrison* gardent des liens avec sa modeste filiale des jardiniers : MM. de Meaux, de Vazelhes, de Saint-Pulgent, Mme de la Bâtie... De plus, ce sont des propriétaires qui ont parcs et domaines et donc des jardiniers dans leur personnel.
- Des membres de professions de santé car la société est aussi une mutuelle : les docteurs Paul Dulac et Rigodon, le pharmacien Dupuy...
- Enfin de hauts fonctionnaires et des hommes politiques en place ou en devenir.

Le sous-préfet Dupré représente la République et son adhésion, signifie clairement que le gouvernement encourage les sociétés de secours mutuels. On trouve aussi des personnages dont la place, sur le plan politique, est bien affirmée : Georges Levet, député, et Emile Reymond, sénateur. Sont également membres honoraires Claude Chialvo, notaire, qui deviendra maire de Montbrison, Louis Dupin, avocat, qui sera aussi maire et parlementaire et son homonyme et adversaire Pierre Dupin²⁰, autre notaire, qui prendra une grande place dans le mouvement mutualiste local et départemental.

Pour ces hommes politiques, de tendances parfois opposées, figurer parmi les membres honoraires d'une société de secours mutuels est une façon de montrer à tous l'intérêt qu'ils portent aux questions sociales. C'est aussi un moyen de se faire connaître et de glaner des voix. Nous retrouvons d'ailleurs ces mêmes personnes dans les rangs de la société de secours mutuels dite *des Ouvriers Réunis de Montbrison*.

Retour à la société d'encouragement

La disparition de la mutuelle n° 30 dite *des horticulteurs* (1900)

La société n'a jamais été vraiment une mutuelle et d'ailleurs ses responsables le reconnaissent volontiers. M. de Saint-Pulgent, président, rappelle, lors de la séance du 30 avril 1900, que *la Société des horticulteurs de Montbrison fondée d'abord comme simple société d'encouragement à l'horticulture a modifié ensuite ses statuts pour avoir une double vocation : être à la fois une société de secours mutuels et une société d'horticulture mais que cette dualité de buts constituant une complication assez considérable dans l'administration de la société qui se trouve relever de deux ministères différents a nui fréquemment à son développement du point de vue secours mutuels*²¹. Il constate de plus que la création de la société de secours mutuels des *Ouvriers Réunis de Montbrison* qui a déjà pris une grande extension paraît rendre inutile l'existence d'une seconde société de secours mutuels dans la même localité²².

Le moment paraît opportun pour un changement d'autant plus que la loi de 1898 impose à toutes les sociétés mutualistes une révision de leurs statuts. L'assemblée générale du 19 août 1900 dissout donc la société de secours mutuels n° 30 dite *des Jardiniers* telle qu'elle avait été constituée en 1862 au temps du président Michel Bernard. Il reste en caisse seulement 12 F qui, à la demande

²⁰ Il sera président de la mutuelle dite des *Ouvriers Réunis de Montbrison* de 1900 à 1910.

²¹ P.-V. de la séance du 30 avril 1900.

²² *Ibid.*

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

de l'administration, sont répartis entre *les trois membres de la société les plus dignes d'intérêt, savoir : Mme veuve Roche, Mme Veuve Péragut et Mlle Fournier*²³.

En fait, la greffe de la branche « solidarité » qu'avait voulu effectuer Michel Bernard sur la vieille *Société des jardiniers* n'a jamais vraiment réussie. Il y eut certes quelques secours parcimonieusement distribués dans les années noires mais sans règle fixe, sans prévisions pour des actions plus larges telles que l'établissement d'une retraite comme cela se pratiquait alors - avec des tâtonnements - dans la plupart des sociétés mutuelles. Sans doute avait-on affaire à un milieu trop individualiste, trop restreint et trop conservateur ?

Une constante préoccupation : être en faveur auprès des autorités

La coupe du maréchal de Mac-Mahon

Une autre des caractéristiques de la *Société des jardiniers* est son grand opportunisme. Sa préoccupation principale est d'être bien vue des autorités afin de percevoir les subventions indispensables à l'organisation du concours-exposition auquel les horticulteurs tiennent tant. Cela exige des dirigeants une grande souplesse. Le choix des présidents successifs est révélateur : Michel Bernard, maire d'Ecotay, était un notable du second Empire, MM. Dulac, de Saint-Pulgent père et de Quirielle, convenaient très bien pour les débuts de la troisième République.

Pour les jardiniers l'heure de gloire arrive le 4 septembre 1876. Ce jour-là, Paul de Quirielle, président, Jean Chaland, secrétaire et Bouiller, syndic, se rendent à la gare pour offrir au nom de la corporation une corbeille de fleurs au maréchal de Mac-Mahon, président de la République, de passage à Montbrison. De surcroît le ministre de l'Agriculture et du Commerce qui sert d'intermédiaire est un Montbrisonnais, Camille de Meaux. En retour à ces bonnes manières, 8 jours après, le président de Quirielle reçoit du Maréchal une *magnifique coupe provenant de la manufacture de Sèvres accompagnée des remerciements les plus chaleureux*. Le président assure encore de *tout son dévouement pour l'avenir*²⁴. C'est dire combien les jardiniers se sentent alors bien vus du pouvoir !

Démission de M. de Saint-Pulgent

Mais cela ne dure pas toujours. A la fin du siècle, avec la montée des républicains, des difficultés apparaissent. En 1903, M. de Saint-Pulgent fils doit donner sa démission. Depuis deux ans la subvention habituellement versée par le ministère pour le concours a été supprimée et M. de Saint-Pulgent pense, avec raison, que sa personne est en cause. Il l'exprime aux jardiniers en termes choisis mais clairs au cours de l'assemblée générale du 18 août 1902 :

Je crois pouvoir me rendre cette justice que depuis que vous m'avez fait l'honneur de me mettre à votre tête, j'ai toujours eu soin d'éviter dans nos réunions tout ce qui ait pu, de loin même, paraître se rattacher à la politique, m'inquiétant uniquement de la défense de vos intérêts.

Cependant il m'est impossible de ne pas voir dans l'ostracisme dont votre société est actuellement frappée, surtout cette année, une mesure politique qui ne voulant frapper la tête seule atteint aussi les membres de la société.

Or je suis trop attaché à la prospérité de votre association pour risquer par ma présence à votre tête de compromettre cette prospérité et viens vous demander de vouloir bien me relever des fonctions dont votre bienveillance m'a honoré depuis tant d'années déjà...

M. de Saint-Pulgent, qui est sincèrement attaché à la *Société des jardiniers*, assure que *les liens du cœur ne seront pas brisés* par sa démission et que sa retraite permettra de sauver le concours qui, dit-il, fait tout *l'honneur de la société*²⁵.

²³ Assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 1900. La société de secours mutuelle n° 94, dite des « Ouvriers Réunis » avait été fondée en 1882.

²⁴ Registre des délibérations, 4 septembre et 12 septembre 1876.

²⁵ Assemblée générale du 18 août 1902.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Navrés, les jardiniers décident d'annuler le concours puisqu'il n'y aura pas de subvention. Ils remercient le président et refusent, provisoirement, sa démission.

Au cours de l'assemblée générale du 27 avril 1903, M. de Saint-Pulgent présente, à nouveau, sa démission et 15 jours plus tard, le 10 mai 1903, une assemblée extraordinaire est convoquée. Elle ne rassemble que 16 membres. M. Laurent Gonnard est élu président provisoire mais refuse, et c'est finalement Charles Michon qui reçoit cette charge. M. de Saint-Pulgent a envoyé une lettre pour remercier les jardiniers. Il souhaite que son remplacement permette de ramener les subventions et que l'avenir soit pour la société *l'occasion de nouveaux progrès...* Le secrétaire est chargé de remercier M. de Saint-Pulgent *car la société n'a que des éloges et des félicitations à lui adresser pour le zèle et le dévouement qu'il n'a cessé de donner...*

M. Georges Levet, député, président d'honneur... Louis Lépine, député, président

Cependant le président provisoire, Charles Michon, est un jardinier ordinaire et on ne peut en rester là. L'assemblée extraordinaire du 9 août 1903 où figurent seulement 11 membres élit, en son absence, Georges Levet, député, comme président, par 7 voix et 4 bulletins blancs. Pour le coup, avec une telle élection, la société est assurée des bonnes dispositions des autorités.

Cependant, le député décline la charge de président actif et reste seulement président d'honneur. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire, le 30 août 1903, élit donc comme président, par 14 voix sur 15, Jules Sandillon²⁶, marchand de vin à Montbrison, notable et militant politique de la même mouvance - le centre gauche ou républicains modérés - que Georges Levet.

Les finances restent la préoccupation essentielle. L'assemblée donne aussitôt mission à Jules Sandillon *de s'entendre avec Monsieur Georges Levet député, pour tâcher d'arriver à pouvoir obtenir cette année du gouvernement de la République la subvention refusée pendant deux années...*

En 1910, après le décès du président Jules Sandillon, les jardiniers élisent à l'unanimité (42 votants) M^c Chialvo, député-maire de Montbrison.

La glorieuse suite de présidents des Jardiniers de Montbrison s'achève triomphalement avec la désignation, le 20 juillet 1910, de Louis Lépine, député de la Loire, élu depuis peu de la 1^{ère} circonscription (Montbrison). C'est un personnage déjà célèbre : haut fonctionnaire, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien préfet de police de Paris²⁷ et promoteur du fameux concours des inventeurs... Il ne présidera jamais effectivement la société car ses activités l'entraînent loin de Montbrison et des petits soucis des horticulteurs du faubourg Saint-Jean ou de la Madeleine.

La dernière assemblée générale tenue avant la Grande Guerre a lieu le 17 août 1913 sous la présidence de Joannès Pont, vice-président. Ensuite la société tombe en sommeil pendant plus de cinq ans...

Finalement la transformation en société de secours mutuels qu'a souhaitée le philanthrope Michel Bernard n'a pas vraiment réussi et les jardiniers doivent se tourner vers d'autres organisations comme celle, par exemple, des *Ouvriers Réunis de Montbrison*.

Les notables et les membres honoraires qui patronnent la société le font avec des motivations multiples : motifs électoraux, souci de paraître proche du peuple et de s'intéresser aux

²⁶ Aux élections municipales de mai 1904, Jules Sandillon est candidat de la liste républicaine démocratique avec 4 conseillers sortants : le docteur Henri Lhote, Pierre François, malteur, Jacques Vernay, propriétaire et Rousson mais la liste n'obtient aucun élu.

²⁷ Louis Jean-Baptiste Lépine (Lyon, le 6 août 1846 ; Paris, 9 novembre 1933) : avocat, sous-préfet de Lapalisse, de Montbrison, de Langres, de Fontainebleau, préfet de l'Indre, secrétaire général de la préfecture de police de Paris, préfet de la Loire (1891), préfet de police de Paris (1893), gouverneur général de l'Algérie (1897-1899), préfet de police de Paris 1899-1913, député de la Loire (1913-1914)... Pour son élection voir chapitre 17.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

questions sociales, et peut-être aussi, - pourquoi pas ? - intérêt sincère et désintéressé pour une classe sociale moins favorisée.

Sur le plan professionnel, les multiples expositions-concours et les subventions obtenues ont permis de diffuser des nouveautés et de faire progresser les techniques.

Mais le principal mérite de la *Société des jardiniers* est alors, nous semble-t-il, d'être le lieu d'expression de tout un groupe social, composé surtout de petites gens. La Saint-Fiacre avec son cortège de festivités permet de montrer son existence, de renforcer sa cohésion et de donner à tous ses membres une place et vraie dignité. Ce n'est pas si mal !²⁸

Les présidents successifs de la Société des jardiniers (1850-1913)

1850 : M.M. du Chevallard et Michel Bernard, syndics d'honneur

1863 : M. Michel Bernard, président

1864 : M. Emile Dulac, président

1873 : M. de Saint-Pulgent,

1875 : M. Paul de Quirielle,

1879 : M. Henry Dupuy,

1887 : M. Périer,

1889 : M. de Saint-Pulgent,

1903 : M. Laurent Gonnard, président provisoire,

1903 : M. Charles Michon,

M. Georges Levet, député, devient président d'honneur,

1904 : M. Jules Sandillon,

1910 : M. Claude Chialvo, maire de Montbrison

1913 : M. Louis Lépine, ancien préfet de police de Paris



Exposition de machines agricoles sur la place de la halle aux grains (l'illustration du 13 juin 1847)

²⁸ La Société des jardiniers prendra diverses formes après la guerre de 1914-1918 : groupement professionnel, sous-section de la *Corporation paysanne*... Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de confrérie Saint-Fiacre.

Liste des adhérents de la société à la fin du XIX^e siècle

Allier Jean, horloger, 7 rue des Capucins, Lyon ; Allier Pierre, instituteur, 27 montée de la Bonel, Lyon ; Barret, imprimeur, rue Tupinerie ; Barrieux Claude, fg St-Jean ; Barrieux Louis, 3 rue Grenette ; Barrieux, à la Verdière ; Barroux (veuve), bd Lachèze ; Barroux Jean, au Calvaire ; Basset Antoine, jardinier à Beauregard ; Bauvet père, cloître Notre-Dame ; Bayle Jean-Claude, jardinier à Charlieu ; Bertholon (veuve), rue Populus ; Besson, hôtel de la Poste, pl. St-Jean ; Blanchet (veuve), épicière rue Tupinerie ; Boudin, épicier, rue des Cordeliers ; Brouiller Antoine, rue de l'Hôpital ; Brouiller Pierre fils, à Charlieu ; Brouilloux Jean Pierre à Charlieu ; Brunel à la Madeleine ;

Cabrol, sacristain, cloître Notre-Dame ; Carton Jean, rue Simon-Boyer ; Carton, rue des Tanneurs ; Cathène, agent d'assurances, rue des Cordeliers ; Chalayer jeune, au Bicêtre ; Chialvo, notaire, rue Tupinerie ; Chossy Pierre, bd Duguet ; Claret (veuve), fg St-Jean ; Claret Pierre, fg St-Jean ; Clavelloux (veuve), rue Grenette ; Clépier Jacques, jardinier aux Parrocels ; Commarmond fils, jardinier à Charlieu ; Cotel de Vaugirard à Moingt ; Crozet, à l'école normale ; Cuisson (Mlle), rentière, bd Duguet ;

Damond (Mlle), grainetière, rue des Cordeliers ; Decouzon Michel à Charlieu ; Dejob David, rue de l'Hôpital ; Dejoux (Mme veuve), rue St-Jean ; Delauche, boulanger, rue St-Jean ; Donjon, à la Madeleine ; Dubruc charcutier, rue Tupinerie ; Duchez, cafetier, route Nouvelle ; Dulac (veuve), rentière, bd Lachèze ; Dulac Paul, docteur ; Dupin, avocat, pl. Préfecture ; Dupin, notaire, rue des Cordeliers ; Dupré, sous-préfet ; Dupuy, ex-pharmacien, rue Tupinerie ; Duris, boulanger à la Madeleine ;

Farge, cafetier, montée Caserne ; Faugerand Aimé, jardin de ville ; Faure Claude, route de Lyon ; Faure Etienne fils, à Rigaud ; Faure Pierre, bd Chavassieu ; Forcher, boulanger, rue Simon-Boyer ; Fougrouse, cafetier, route de Lyon ; Fournier (Mlle), jardinière à la Porcherie ;

Gay Charles, rue Parrocels ; Gonnard Jacques, fg Madeleine ; Gonnard Jean-Baptiste père, à la Commanderie ; Gonnard Joannès (veuve), bd Carnot ; Gonnard Laurent, fg St-Jean ; Gonnard Thomas, fils, fg Madeleine ; Goutailler Benoît, pl. des Pénitents ; Grangeon, cafetier, pl. des Pénitents ; Griot Pierre Marie, propriétaire à Poncins ; Griot, propriétaire à Poncins ; Guillot (veuve), aubergiste, bd Gambetta ;

Jacquet, hôtel du Globe ; Joanin Blaise, rue Rivoire ; Jucquel, boulanger à la Madeleine ;

Lachèze Louis, av. de la Gare ; Ladret Antoine, rue Parrocels ; Lamaye cafetier rue de l'Hôpital ; Large, boulanger, route de Lyon ; Laurent Michel, bd Duguet ; Laurent Michel, menuisier, bd Carnot ; Levet Georges, député ; Lubin, coiffeur, rue de l'Hôpital ;

Madinier (veuve), rentière, bd Préfecture ; Magand Pierre, passementier, rue des Cordeliers ; Marandon Antoine, fg St-Jean ; Marcoux, cafetier, pl. Grenette ; Meaux (M. de), rue St-Pierre ; Menu, adjoint, route de Boën ; Michalon (veuve), la Porcherie ; Michon Eugène, horticulteur, bd Lachèze ; Mme de la Bâtie ; Motte, cafetier, pl. Grenette ; Néel, boulanger, à la Caserne ; Néel, propriétaire, pl. des Pénitents ; Ogier, cafetier, bd Gambetta ;

Palais, propriétaire au Bouchet ; Pallandre (veuve), rue Populus ; Péragut (veuve), chemin de Charlieu ; Péragut Michel, à Charlieu ; Perrin, loueur de voitures ; Ponchon Vidal, fg St-Jean ; Pont, route de Lyon ; Poulard Jean Marie, aux Jacquins ; Prullière, à la Verdière ; Pupier, hôtel, bd Carnot ;

Raboteau contrôleur, rue de l'Hôpital ; Raynaud Louis, rue du Bout du Monde ; Reymond, sénateur, rue St-André ; Ribon Claude, père, rue Martin-Bernard ; Ribon fils, rue Martin-Bernard ; Richet (veuve), route de Boën ; Richet Joannès, route de Boën ; Rigodon, docteur, rue Tupinerie ; Robin Antoine, aux Jacquins ; Roche (veuve), quartier du gaz ; Rochigneux (Baptiste), petite rue Préfecture ; Rochigneux (veuve), bd Préfecture ; Rossignol, cafetier, rue de Lyon ; Roulmier, route de Boën ;

St-Pulgent (M. de), rue St-Pierre ; St-Pulgent (Mme veuve de), rue St-Pierre ; Sandillon Jules, négociant, bd Carnot ; Thibaud (veuve), rentière, bd Duguet ; Thinet Marie (veuve), au Calvaire ;

Vazelhes (M. de), pl. Préfecture ; Vendemond (Mme veuve) à Estiallet ; Vendemond, bd Gambetta ; Verny (veuve), grainetière, rue Grenette ; Veyrard, restaurant, rue des Cordeliers ; Vial, rentier, rue Tupinerie ; Vilvert, cafetier à Moingt.

Les riches et les pauvres

La société montbrisonnaise au milieu du XIX^e siècle

Les notables

L'examen des listes d'électeurs établies pour le suffrage censitaire donne d'intéressantes indications sur les notables ; la liste de 1848 permet de cerner le profil de l'aristocratie et de la bourgeoisie montbrisonnaises qui forment ensemble la classe politique locale.

Cette classe sociale dominante est peu nombreuse : 169 personnes seulement. L'âge moyen des électeurs du canton de Montbrison est de 52 ans ; l'électeur - le notable de Montbrison – est un homme mûr, presque un vieillard. En ce qui concerne les professions :

- 53 % sont des propriétaires-rentiers nobles ou bourgeois, s'occupant de gérer leurs biens, le plus souvent un hôtel particulier à Montbrison, une résidence et des propriétés à la campagne ;
- 16 % des hommes de loi : magistrats, avocats, avoués, notaires ;
- 15 % des artisans bien établis et des commerçants aisés, ce qui est peu ;
- 12 % sont des fonctionnaires. Ce pourcentage élevé est dû à la présence de la préfecture.

De par son âge, sa formation et sa situation professionnelle, cette élite sociale très conformiste et sans grande envergure se montre incapable de donner un vrai dynamisme économique à la ville.

Dans ce milieu, les petites fortunes dominent. Nous relevons seulement quelques gros contribuables : Gaspard de Soultrait, haut fonctionnaire (receveur général à Montbrison) et important propriétaire foncier qui paie 3 589 F d'impôts, Murard de Saint-Romain à Magneux-Hauterive, François Souchon du Chevalard qui a des domaines sur 5 communes, Joseph de Vazelhes, juge à Montbrison et propriétaire à Grézieu-le-Fromental.

Les classes moyennes et les nombreux pauvres

Les artisans et petits commerçants forment le gros de la population.

Les journaliers, vigneron, jardiniers sont nombreux (plus de 10 % de la population totale). Ils forment un groupe bien typé. Leur situation économique est très vulnérable en cas de crise.

La domesticité est nombreuse : hommes de peine, cochers, servantes...

Enfin, on peut estimer qu'environ 10 % de la population vit dans la misère et la marginalité.

Le 2 décembre 1853, le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises du diocèse décrit *les pauvres qui couchent sur un peu de paille, ou sur la terre nue, les membres glacés par le froid, amaigris par la faim, déformés souvent par les infirmités. Ils voient auprès d'eux une épouse languir et s'épuiser ; ils entendent les cris des enfants qui demandent en pleurant un morceau de pain...*

Est-ce l'exacte réalité ? Certes, il faut tenir compte du style emphatique – et un peu larmoyant – de l'époque mais il est vrai que les indigents sont nombreux à Montbrison.

En 1848 on relève 213 ménages indigents. En 1853, 134 soit 477 personnes ; en fait il y aurait 250 ménages soit 600 à 700 personnes (1 habitant pour 12) ayant de graves difficultés économiques. Rappelons qu'en 1847, après la récolte désastreuse de l'année précédente, Paris

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

comptait 1 indigent pour 3 habitants. Dans la Loire, le service médical gratuit concernait 33 156 personnes pour 376 303 habitants des campagnes (soit 1 pour 10). En 1890, 160 personnes figurent encore à Montbrison sur la liste officielle des personnes indigentes pouvant bénéficier du service médical gratuit.

Rapport de la *commission municipale pour réprimer la mendicité*

Un document présente beaucoup d'intérêt pour essayer de comprendre la mentalité et l'attitude des conseillers municipaux au début du second Empire. Il s'agit du rapport de la commission municipale créée en 1853 *pour réprimer la mendicité* à Montbrison - le titre est déjà un programme ! – publié dans le *Journal de Montbrison* en juillet 1853.

Un rapport de 1848 affirmait que la principale cause de l'indigence était l'oisiveté. L'analyse présentée par le rapport de 1853 est moins sommaire. La commission relève de multiples causes au paupérisme :

1 – La suppression des biens communaux : *les bois et pâturages communaux fournissaient autrefois aux ménages pauvres les moyens de nourrir quelque bétail... de se chauffer en hiver, de réparer la chaumière.*

2 – La disparition de beaucoup d'institutions religieuses, couvents, chapitres... qui *oultre leur influence morale* distribuaient aux nécessiteux du voisinage des *secours abondants*.

3 – La résidence en ville des propriétaires fonciers qui, autrefois, restaient sur leurs terres. Ils ne dépensent presque rien sur place et c'est à leur exemple que les gens des campagnes *vont s'agglomérer dans les ateliers et les cités manufacturières...*

Voilà trois "bonnes" raisons qui semblent bien dire combien on regrette l'Ancien Régime ! Et puis il y a d'autres nouveautés tout à fait fâcheuses :

4 – L'instruction primaire qui commence à se répandre détourne les jeunes gens de la campagne et crée de *dangereuses illusions*. *Ils regardent avec dédain les métiers pénibles de leurs parents. Ils prennent en aversion la charrue, la bêche, le marteau...* Ils veulent devenir commis, employés de bureaux... *Ceux qui échouent deviennent les ennemis acharnés de la société... des fauteurs d'anarchie...*

Pour les filles, selon les rapporteurs de la commission, c'est encore pire. L'instruction primaire leur donne *des goûts de luxe, de bien-être*, elles veulent presque toutes *devenir brodeuses, couturières, lingères, tisseuses...*

La solution, pour les rapporteurs, serait d'organiser une école différente pour chaque classe sociale comme cela se pratique en Angleterre.

5 – Le poids du service militaire : pas moins de sept années pour ceux qui ont tiré un mauvais numéro et qui n'ont pas les moyens de payer un remplaçant.

6 – L'alcoolisme et le tabagisme : *Les principales causes des dépenses des journaliers et des domestiques consistent dans l'usage immodéré du tabac et de l'eau de vie*. Pour l'herbe à Nicot la dépense va de 0,50 F à 1,50 F par fumeur et par semaine. Ce sont là des problèmes bien réels²⁹.

7 – Le mariage prématuré des indigents qui, bien sûr, n'épousent pas de riches héritières : *Ils s'unissent presque toujours à des jeunes filles aussi pauvres qu'eux... Leur unique dot c'est la charité publique*. Et, en plus, ils ont des enfants ! Ainsi apparaissent de nouvelles générations d'indigents...

²⁹ Cf. l'ouvrage de Didier Nourrisson, *Le buveur du XIX^e siècle*, Albin Michel, 1990, Paris.

8 – L'éclatement de la famille patriarcale aggrave la situation *car réunis ensemble, les grand-père et grand-mère, quelques oncles et tantes célibataires ou veufs, atténueraient leurs malheurs respectifs...*

Et enfin :

9 – Les salaires trop élevés ! car ils rendent les ouvriers dépensiers et prêts à revendiquer : *dans les filatures, ce sont les fileurs les mieux rétribués et les moins nombreux qui ont toujours le verbe haut et la menace à la bouche* tandis que les tisserands travaillant à domicile ont une attitude exemplaire. Ils ne se plaignent jamais, ne se révoltent jamais... et, pouvons-nous ajouter, ont un salaire de misère !

En fait, la situation idéale serait d'avoir les pauvres à la campagne, sous la houlette du châtelain-propriétaire foncier, près d'un moutier, avec, si l'on veut, un maître d'école pour enseigner l'alphabet et le catéchisme aux garçons mais sans leur gâter l'esprit. Avec les biens communaux, les petites gens pourraient élever chèvres et cochons, loin de la ville, des cabarets et des idées dangereuses qui s'y colportent. Voilà le rêve, en 1853, de la plupart des édiles montbrisonnais à l'image des trois membres de la commission : M. Chavassieu, un homme plutôt philanthrope qui deviendra maire de Montbrison, M. Rombau, un grand propriétaire et le juge Boudot.

Ils n'ont pas saisi une donnée essentielle : l'amorce de l'exode rural, un mouvement général vers les villes. Montbrison en est la première étape pour les habitants des monts du Forez. Cette mutation transforme le pays, le faisant passer d'une civilisation rurale à un mode de vie urbain et industriel. Aussi proposent-ils quelques petites mesures qui resteront des vœux pieux : alléger les impôts fonciers, diminuer les charges militaires, limiter le nombre des débits de boissons (1 cabaret seulement pour 500 habitants) enfin n'aider les nécessiteux qui s'ils ont *au moins cinq ans de résidence à Montbrison*. A chacun donc de garder ses pauvres !

L'action de la municipalité

Répression et surveillance

Inspirée par la Commission, la municipalité met en place des mesures de surveillance et de répression :

- Surveillance des hôtels et maisons garnies ou non garnies louant au mois : *Tout logeur... doit refuser le logement aux mendiants vagabonds et gens sans aveu...* (art. 3 de l'arrêté municipal du 27 septembre 1853).

- Ouverture du bureau de bienfaisance seulement à ceux qui habitent Montbrison depuis 5 années.

- Refus de secours à ceux qui refusent un travail qui leur est offert, au jour, à la semaine ou à l'année...

- Arrestation des mendiants et des vagabonds. Ils sont passibles d'une peine de prison ferme allant; selon les cas, de 15 jours à plus d'un an. Ainsi en janvier 1852, Claude Lapras est condamné par le tribunal correctionnel de Montbrison à 13 mois de prison pour vagabondage et mendicité avec récidive.

- Répression du grappillage dans les vignes. A ce propos citons une histoire tragique : en septembre 1857, Jacques Crozet, originaire de Bard et âgé de 19 ans, entre dans une vigne pour voler une grappe. Le propriétaire, un certain sieur Peillon, âgé de 71 ans, de Saint-Marcel-de-Félines, le tue d'un coup de fusil. Le meurtrier s'en tire avec 6 mois de prison !

- Surveillance du prix du pain et des boulangers. Le pain est le principal aliment des gens modestes. Son prix a une grande importance or il varie fortement suivant les circonstances :

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

situation économique générale, importance de la récolte des céréales... Ainsi le prix du kg de "pain miche" passe-t-il de 32 centimes à 62 centimes de janvier 1852 à octobre 1856. Il y a quatre sortes de pain : le pain blanc, "de froment", dit miche", le pain de froment (première qualité), le pain dit "de ménage" ou "efferain" moitié froment, moitié seigle, enfin le pain de seigle. Le prix du pain est fixé par arrêté et très surveillé. En 1856, un ouvrier gagnant en moyenne 2 F par jour ne peut acheter qu'un peu moins de 4 kg de pain "de ménage". Les arrêtés municipaux imposent aux boulangers de vendre le pain exclusivement au poids et, si c'est nécessaire, de le détailler. Les poids utilisés sont souvent contrôlés et le tribunal correctionnel condamne fréquemment les boulangers malhonnêtes. Ainsi, le 5 février 1855, Jean Fougerand, 43 ans, boulanger à Montbrison, est condamné à 15 jours de prison et 500 F d'amende pour *tromperie sur le poids du pain* qu'il vend.

Mesures sociales

A côté de cette batterie de mesures de répression ou de surveillance, le conseil municipal prend quelques initiatives "sociales" :

- Ouverture d'une première école maternelle en 1854 *pour assurer aux enfants des classes ouvrières surtout, voués aux conséquences d'un abandon de tous les jours, un asile...* (une "salle d'asile"). Cet "asile" gratuit surtout destiné aux enfants pauvres est sous la direction des sœurs Saint-Charles et la surveillance d'un comité de dames patronnesses. On y donne un premier enseignement moral et religieux ainsi que des soins de propreté. Il y a une cantine mais l'effectif est considérable et on n'applique aucune pédagogie spécifique aux petits enfants en se contentant d'imiter la grande école³⁰.

- En 1854 encore, ouverture d'un chauffoir public, une salle de la mairie où les malheureux qui se gèlent dans leur galetas peuvent pendant un moment tendre les mains vers un gros poêle.

- En 1855, ouverture par les soins de la municipalité d'un atelier de tissage de la soie pour recevoir de jeunes apprentis pauvres. Ils seront formés *par les ouvriers les plus intelligents et de bonne moralité*.

- Organisation de consultations gratuites, 2 jours par semaine, à l'hôpital, pour les gens qui sont secourus par le bureau de bienfaisance.

Le bureau de bienfaisance aide environ 200 familles. Ses ressources viennent de la générosité du public et d'initiatives variées : loterie au profit des pauvres avec comme gros lot un service de table offert par l'empereur, quête le jour de la fête patronale (la Saint-Aubrin), recette des entrées quand le musée d'Allard est ouvert, organisation de spectacles (le 19 avril 1858, quelques militaires et des jeunes gens donnent un vaudeville intitulé : *Une chambre à deux lits...*).

³⁰ Voir notre chapitre sur l'Asile de l'hôtel d'Allard, p. 22.

Assurer un asile aux enfants des classes ouvrières : l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison³¹

Au début du second Empire la municipalité de Montbrison ouvre une "salle d'asile" pour les jeunes enfants. L'institution, première école maternelle de la ville, s'installe, pour quelques années seulement, dans l'hôtel particulier que M. d'Allard, mort en 1848, vient de léguer à la commune. Suivons ses premiers pas.

En 1853, le maire, C. Durand, a *la pieuse pensée* de doter sa ville d'une *aussi admirable institution*. Ainsi les cultivateurs, les ouvriers, les domestiques, ceux qui passent *tout leur temps d'un soleil à l'autre loin de chez eux, pourront confier à des mains sûres leurs jeunes enfants, ces plantes si frêles et si flexibles que le premier souffle qui les agite, pour n'être pas meurtrier, doit s'échapper de la bouche de Dieu ou du cœur d'une mère*.

Le ton est donné, il s'agit d'une œuvre sociale à caractère éducatif et religieux. Son but est *d'assurer aux enfants des classes ouvrières surtout un asile où ils puissent, avec les soins physiques dont ils ne sauraient se passer, recevoir le premier enseignement moral et religieux*.

Effectivement beaucoup, parmi les enfants du peuple, manquent des soins les plus élémentaires : *ces petits malheureux, abandonnés dans les rues, exposés aux rigueurs et aux intempéries des saisons, passent ainsi les premières années de leur existence au milieu des dangers de tous genres, et dans un désordre où ils prennent des mauvaises inclinations, de mauvais principes...* Et chacun de regretter qu'ensuite, même à l'école des frères, il soit difficile de les rendre *honnêtes et laborieux*.

"L'angélique dévouement des dames de Saint-Charles"

M. de Saint-Pulgent, qui succède à M. Durand comme maire de Montbrison, réalise le projet. Deux salles de l'hôtel d'Allard, actuel musée de Montbrison, subissent quelques aménagements et, le 21 juin 1855, l'asile ouvre ses portes aux petits Montbrisonnais.

Les *Dames de Saint-Charles* acceptent d'en assurer la direction. Omniprésentes dans la cité, elles s'occupent déjà des écoles communales de filles et de l'hospice de la Charité. C'est pour les religieuses une *satisfaction de cœur* de penser qu'elles prennent *les enfants au sortir du berceau* et forment *la plupart de ces jeunes âmes, sans interruption* jusqu'à la vie active.

Au début, il y a une trentaine d'enfants sous la direction de Sœur Saint-Alphonse qui est aidée par une domestique. Un vestibule, un petit préau, une salle avec quelques bancs suffisent.

A la rentrée d'octobre, il y a 75 enfants. Il faut aménager une nouvelle pièce, avec des gradins. La municipalité demande instamment le concours d'une nouvelle religieuse. Il est grand temps : en janvier il y a une centaine d'enfants et sœur Saint-Alphonse tombe gravement malade. Elle meurt peu après. Sœur Saint-Robert reste seule jusqu'à l'arrivée, en mai 1856, de sœur Saint-Emé. En juin, les effectifs se stabilisent autour de 160 jeunes élèves. Deux sections de 80 enfants : rude tâche pour les maîtresses !

³¹ Extrait de J. Barou, "L'asile de l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison", *Village de Forez*, n° 10, mai 1982 ; documentation : cf. *Journal de Montbrison*, 31 déc. 1854, n° 1502 ; 13 déc. 1855, n° 1601 ; 31 août 1856, n° 1641.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

L'Asile est ouvert de 7 h du matin à 6, 7, parfois 8 h du soir, soit 13 heures par jour ! Des élèves prennent leur repas de midi à l'école. Dans le vestibule, ils rangent leurs petites provisions dans un panier *que visitent exactement les directrices pour s'assurer de la quantité et de la qualité des aliments... L'une des directrices préside toujours ces modestes agapes...*

Pour de si longues journées, des lits sont bien utiles. On installe des lits de camp et, observe M. de Saint-Pulgent, *c'est merveille de voir dormir ces intéressants petits êtres pendant les grosses chaleurs*. Un vestibule *bien aéré* sépare les deux salles. Une fontaine avec de l'eau filtrée pour se laver et se désaltérer est réservée exclusivement à l'asile.

Les parents, suivant de fâcheuses habitudes, laissent leurs enfants *dans un état de malpropreté déplorable pour la santé*, aussi les religieuses font preuve de vigilance : *pour les soins à donner à la propreté, on se sert de plusieurs éponges et d'une eau qui se renouvelle et coule sans interruption... un rouleau autour duquel circule une toile sans fin pour essuyer les mains ; pour la figure on se sert de serviettes...*

Le docteur Rey assure gratuitement les fonctions de médecin de l'asile. Il effectue les visites médicales et constate que les enfants ont bien été vaccinés. L'état sanitaire de l'école est bon si l'on excepte quelques coqueluches...

Un arrêté du 27 novembre 1855 du préfet Ponsard nomme les membres du comité de patronage de la salle d'asile publique de la Ville. Outre le maire et le curé, il y a trois *dames patronnesses* : Mmes de Saint-Pulgent, Dorier et Aucher. Pour installation, la ville a dépensé plus de 6 000 F et, en 1855, le coût s'élève à 1 150 F, correspondant aux salaires des 2 religieuses et de la femme de service.

L'école est gratuite. Son financement précaire vient d'une subvention de l'Etat de 500 F, d'un "secours" de 200 F de l'impératrice et des libéralités du public. M. de Saint-Pulgent parle d'organiser une loterie au profit de l'asile : *Qui nous refusera son obole pour une œuvre aussi intéressante ?*

Il n'y a pas de pédagogie spécifique pour ces classes préélémentaires. On commence tout bonnement l'enseignement primaire. Suivons M. le Maire en visite à l'asile. On commence par la prière récitée en commun dans la petite salle. Les élèves sont partagés en groupes de 5, avec à leur tête un moniteur qui porte une marque distinctive. Ce petit chef s'est fait remarquer par son *intelligence, sa piété, son application*.

Ensuite, on exécute la marche muette mais en cadence autour des bancs, puis la marche accompagnée de chant. Enfin on passe dans la salle aux gradins. On se range autour des tableaux de lecture. A un signal donné, les moniteurs prennent leurs baguettes ; puis à un autre signal, la lecture ou plutôt l'épellation commence. C'est alors un petit ramage qui est pour vous de la confusion ; mais chacun sait très bien s'isoler. Approchez-vous de ces tableaux, et vous entendrez très distinctement chacun dire sa petite leçon...

Les religieuses enseignent aussi aux petits *les choses les plus usuelles* : mois de l'année, jours, nombres, heures, un peu de géographie et, bien sûr, catéchisme et histoire sainte. Les élèves chantent souvent, *en mesure autant qu'on le peut*. La devise de l'asile pourrait être : *santé parfaite et gaieté*.

"Mes enfants, ne faites jamais cause commune avec cette petite bohème indigène qui habite les rues"

Comme pour un collège, une sorte de distribution des prix achève l'année scolaire. En août 1856, le sous-préfet Tézenas, les curés de la ville, le maire, son conseil et les notables assistent gravement aux *exercices de clôture* de l'asile. Les bambins exécutent quelques mouvements d'ensemble qui enthousiasment ces messieurs :

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

La santé de nos bons petits élèves, leur obéissance, leur gaieté, la facilité avec laquelle ils se livrent à la gymnastique convenable à leur âge, leur instruction religieuse et leur science enfantine ont émerveillé l'auditoire...

M. de Saint-Pulgent lit devant tous un long rapport qui fait l'historique du jeune établissement. Il dresse un premier bilan après 14 mois de fonctionnement. En résumé, tout est pour le mieux : *Les enfants sont gais... Ils viennent à l'asile avec plaisir. Ils ont contracté des habitudes d'urbanité qui les suivent partout. Ils sont bienveillants les uns pour les autres. Ils aiment beaucoup les sœurs... Les parents apprécient l'importance de cette institution. Ils en ressentent déjà les bienfaits, et tout nous fait croire que plus nous irons, plus cette confiance des mères de famille ira en grandissant, et plus notre asile se peuplera...* La directrice est pour les chers petits *une mère substituée par la religion à la vraie mère...*

Le maire de Montbrison profite de l'occasion pour adresser les louanges d'usage au régime impérial en se *tournant vers le représentant de l'Etat : Vous le voyez, Monsieur le sous-Préfet, tous ont travaillé à répondre à la pieuse pensée de Sa Majesté l'Impératrice, lorsqu'elle a pris sous sa haute protection les salles d'asiles. Puisse-t-elle savoir ce qu'il y a au fond de nos cœurs de respectueuse reconnaissance pour sa maternelle sollicitude !*

Avant de procéder à une distribution de petits livres et de jouets, M. de Saint-Pulgent fait aux enfants ses dernières recommandations avant les grandes vacances. Le discours prête à sourire quand on se souvient qu'il s'adresse à des bambins de moins de six ans :

Nous vous rendons pour quelques jours à vos familles, mes chers petits enfants, car vos directrices ont besoin de repos. Conservez cette gaieté et les habitudes de propreté que vous avez contractées ici. Comme à l'asile, faites tous les jours votre prière, amusez-vous bien.

Mais je vous en conjure, ne faites jamais cause commune avec cette petite bohème indigène qui habite les rues et ne rentre au foyer domestique que pour manger et dormir. Vous feriez un grand chagrin à vos parents, à vos pasteurs, à vos magistrats. Si, au contraire, vous êtes de sages enfants, Dieu et les hommes vous béniront.

Que peut-on ajouter après un aussi bel envoi ? La salle d'asile publique de Montbrison, une des premières de la région, est une oeuvre sociale, mi-école maternelle, mi-halte-garderie. Financement aléatoire, locaux et matériels sommaires, pédagogie balbutiante, effectifs incroyablement lourds, la salle d'asile a cependant le grand mérite d'exister et de fonctionner gratuitement.

Le nombre des élèves indique que l'institution répond à un vrai besoin et que les parents, malgré la nouveauté de la chose, lui ont vite fait confiance. Sa création montre que les édiles de Montbrison, suivant en cela les consignes du pouvoir impérial, ont le souci d'améliorer les conditions de vie des classes laborieuses.

L'asile resta peu d'années à l'hôtel d'Allard. En 1860, fut inauguré - encore sous le nom d'asile - le bâtiment de l'école maternelle de la place Bouvier. Aujourd'hui encore c'est une des écoles maternelles de la ville, l'Ecole maternelle du Centre.

La bonne société au secours des malheureux

L'incendie d'Ecotay-l'Olme (1851)³²

Un grand malheur a frappé hier soir un petit hameau de la banlieue de Montbrison. Le feu s'est déclaré à l'Olme, sur la route d'Ecotay à Montbrison, à 4 heures ("Journal de Montbrison" du 13 juillet 1851).

Le sinistre

Autrefois les incendies étaient particulièrement redoutés, à la campagne notamment. Il est vrai que les fermes comportaient beaucoup de matériaux très combustibles : fourrage, paille, fagots... et que l'usage de bougies, de lampes à huile et de divers lumignons à flamme nue constituait un réel risque sans parler des escarbilles prêtes à fuser hors de l'âtre.

Au milieu du XIX^e siècle, les moyens de lutte contre l'incendie sont limités, l'habitude de s'assurer contre ce risque est encore peu répandue aussi un sinistre peut-il ruiner définitivement une famille, surtout si elle vivait déjà modestement.

Le départ du feu

Pendant l'été 1851, un grave incendie détruit plusieurs maisons voisines dans le hameau de l'Olme, le long de la route de Montbrison à Ecotay.

Ce drame nous est assez bien connu car Michel Bernard, alors conseiller municipal d'Ecotay et propriétaire du seul journal de la ville, se fait un devoir d'en parler assez longuement dans le bulletin local de son *Journal de Montbrison*³³.

Tout commence le 11 juillet, dans l'après-midi. Dans la maison Crozet, à l'Olme, la maîtresse de maison allume le feu dans la cheminée auprès de laquelle est installée la couchette de l'un de ses enfants. Elle sort quelques instants pour aller chercher de l'eau et c'est le drame.

Le chroniqueur du *Journal de Montbrison* explique : Quelques tisons ou quelques étincelles auront roulé sur le plancher et le feu s'est communiqué si promptement qu'au retour de la femme Crozet, le lit de son enfant était atteint. La mère a le temps de sauver le petit qui est néanmoins sérieusement brûlé. Attisé par le vent du nord, le feu s'étend rapidement : la maison Crozet flambe ; l'incendie atteint bientôt celles des voisins : les Rival, les Chartois, la veuve Clavelloux.

Il est environ quatre heures de l'après-midi. Le hameau est quasiment vide car tous les habitants sont alors dans les champs, occupés aux fenaisons. M. Lafond, le maire d'Ecotay, arrive sur les lieux avec les premiers secours mais le voisinage immédiat manque d'eau. La plus grande partie du hameau est en péril.

La lutte contre l'incendie

Le panache de fumée a été aperçu de la ville voisine et, heureusement, des renforts vont arriver de Montbrison. Les autorités sont vite sur place : le procureur de la République, deux adjoints au maire de la ville, MM. Bournat et Rey, l'adjutant-major Chavassieu-d'Audebert qui commande la garde nationale, le commissaire de police Mouton et ses deux agents de police Buffet et Chanut... Puis ce sont les gendarmes, des militaires de la garnison et, enfin, les pompiers.

³² Extrait de *Village de Forez* n° 89-90, juillet 2002.

³³ *Journal de Montbrison*, n° 1140 (dimanche 13 juillet 1851), n° 1141, n° 1142 et n° 1143.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Les soldats se montrent les plus rapides et les plus efficaces. Selon le témoignage de M. Chavassieu-d'Audebert, aussitôt qu'ils ont été prévenus, *ils ont franchi la grande distance et une montée difficile en peu de minutes, au pas de gymnastique... Ils ont été parfaitement dirigés par MM. les officiers qui les commandaient...*³⁴ On grimpe sur les toits pour faire la part du feu. Un sous-officier, ancien pompier de Paris, se distingue par son savoir-faire et son sang-froid...

Les pompiers, tirant une des pompes de la ville et un chariot de seaux, arrivent un peu plus tard, retardé par la rude montée de l'Olme. Le sergent-major Chalard et le sergent Lacellery prennent le commandement en l'absence du capitaine. Une chaîne est aussitôt organisée vers le ruisseau des Casernes qui passe dans la propriété de M. Morel. L'eau des "boutasses" voisines est aussi employée... A 8 h du soir l'incendie est enfin maîtrisé mais des piquets de soldats restent en surveillance pour la nuit.

Des dégâts considérables

Les dégâts matériels sont importants : la grange du sieur Rival, le fourrage, la cuve, etc., ont été consumés ; le vin contenu dans la cave a été perdu.

Les maisons Crozet et Chartois ont été entièrement détruites, à l'exception des quatre murs dont les débris encore debout n'ont plus aucune solidité. Les fourrages et approvisionnements, et le mobilier, ont été complètement brûlés ; la maison et le mobilier de la veuve Clavelloux ont aussi beaucoup souffert, et ces familles sont dénuées de toutes ressources et chargées d'enfants ; le sieur Chartois, notamment, est privé de la vue, et aucun de ses enfants n'est en état de soutenir la famille par son travail.

Quelques voisins, les sieurs Barret et Berne, ont aussi éprouvé des dégâts...

Sur le plan humain, on déplore deux blessés : l'enfant Crozet, gravement brûlé, et un soldat qui *a eu la poitrine violemment froissée par suite de la chute d'une pièce de bois...* Le militaire est soigné sur place par le docteur Rey et peut rentrer à Montbrison.

L'élan de solidarité

La souscription aux bureaux du *Journal de Montbrison*

Une veuve, un aveugle, de modestes agriculteurs chargés de famille dans le malheur, il y a bien de quoi apitoyer les bonnes gens. Michel Bernard organise aussitôt au bureau de son journal une souscription en faveur des sinistrés. Il publie ensuite les noms des souscripteurs. On connaît ainsi, dès le 13 juillet, deux jours après le drame, les premiers donateurs et les sommes versées. Il n'hésite pas à contacter personnellement toutes ses relations pour susciter de nouveaux dons. Le 17, il renouvelle, avec discrétion, son appel aux Montbrisonnais :

*Les personnes qui n'auraient point été rencontrées à leur domicile sont priées d'apprécier le sentiment de réserve qui ne permettra pas d'insister auprès d'elles, et de vouloir bien faire parvenir au bureau du Journal les offrandes qu'elles seraient dans l'intention d'accorder aux incendiés*³⁵.

Et, au nom des sinistrés, Michel Bernard ne manque pas de remercier chaleureusement :

*Je dois remercier mes concitoyens de l'empressement affectueux avec lequel ont été accueillies, dans cette circonstance encore, les démarches personnelles que j'ai cru devoir faire pour récolter les souscriptions en faveur de malheureux dignes de tout l'intérêt public*³⁶.

³⁴ Il s'agit des militaires du 5^e léger et du 71^e de ligne.

³⁵ *Journal de Montbrison*, n° 1141 (jeudi 17 juillet 1851).

³⁶ *Journal de Montbrison*, n° 1141 (jeudi 17 juillet 1851).

Les donateurs

D'autres listes suivront. Nous connaissons ainsi les noms de 195 personnes qui ont versé, en tout, la somme de 1 328,85 F. La moyenne des dons est de 6,80 F mais nous relevons 35 dons allant de 100 F à 10 F qui représentent 788 F soit 59,3 % du total de la souscription. Ces listes sont particulièrement intéressantes car elles permettent de découvrir qui sont alors les éléments dominants de la société montbrisonnaise. Ce sont les gens qui comptent à cause de leur richesse et de leur influence. Ils appartiennent tous, plus ou moins, aux cercles des divers pouvoirs.

Pouvoir religieux d'abord. Le clergé est le premier à répondre à l'appel de M. Bernard. Le premier don – important, il s'agit de 50 F - provient du Cercle Notre-Dame, groupe de paroissiens militants s'intéressant aux questions spirituelles et sociales et que l'on pourrait assimiler aujourd'hui à un mouvement d'action catholique. Le curé Crozet de Notre-Dame, le curé Barou de Saint-Pierre, d'autres prêtres, M. Pagnon, supérieur du petit séminaire, les frères des Ecoles chrétiennes, la communauté des sœurs de Saint-Charles suivent cet exemple.

Les anciennes élites sont bien présentes. Pour Montbrison, il s'agit de la noblesse, traditionnellement influente. La liste ne compte pas moins d'une vingtaine de noms à particule (soit plus de 10 % du total).

Cependant c'est le pouvoir civil qui est le plus représenté avec les principaux fonctionnaires de la préfecture (une vingtaine de dons), M. Bret, préfet de la Loire en tête, et le milieu judiciaire : 5 juges, 5 avocats, 6 avoués. Montbrison est aussi une ville de garnison ; 6 officiers participent à la collecte. Tous ces gens qui gravitent autour de l'administration civile, judiciaire et militaire représentent plus de la moitié des donateurs dont on connaît la profession.

Le secteur économique est sous-représenté car Montbrison, ville essentiellement administrative, n'a pas vraiment, à l'inverse de Saint-Etienne, de bourgeoisie d'affaires. On retrouve seulement les noms de quelques commerçants ayant pignon sur rue et d'artisans aisés : 4 négociants, 3 cafetiers, 2 libraires, 2 horlogers, 1 quincaillier et 1 maître-serrurier, 1 maître-cordonnier, 1 maître-tailleur. Et leurs dons sont bien modestes.

Tous ces gens se connaissent, se fréquentent et lisent, très probablement, le journal de Michel Bernard. En revanche, la souscription ne touche que très peu la masse des Montbrisonnais qui sont pour la plupart petits artisans, petits commerçants, employés, jardiniers, vigneron, journaliers...

La commune d'Ecotay, dont dépendent pourtant les sinistrés, ne figure que par ses deux principaux notables : la châtelaine et le curé. Madame la baronne de Meaux³⁷, qui habite le château de Quérézieux, verse généreusement 100 F. Il s'agit là d'un des trois dons les plus importants avec ceux des demoiselles Dupuy, rentières à Saint-Etienne (100 F), et du juge Morel (100 F également). M. Dupuy, curé d'Ecotay³⁸, verse 20 F tout comme Michel Bernard, alors simple conseiller municipal d'Ecotay. Ce dernier qui habite Montbrison est l'organisateur de la souscription et l'un des premiers donateurs.

A propos d'un don de 3 F

Quelques jours après l'ouverture de la collecte, Michel Bernard reçoit d'une personne qui veut garder l'anonymat la somme de 3 F accompagnée d'un petit billet. Cette somme est destinée à Chartois, le père de famille aveugle. Elle est accompagnée de sévères remarques sur le comportement imprudent de la femme Crozet. Utilisant son journal, Michel Bernard remercie le

³⁷ Ils s'agit de Amélie-Marie-Célinie de Waters, veuve de Barthélemy Augustin baron de Meaux.

³⁸ Placide-Mathieu Dupuy : né à Saint-Just-Malmont (Haute-Loire) le 20 mars 1803, prêtre le 17 décembre 1831 ; vicaire successivement à Vougy, Saint-Forgeux, Lentilly, Dardilly ; succède à Jean-Marie Georges Rival comme curé d'Ecotay le 29 septembre 1846 ; curé de Cordelles le 9 mars 1863 ; mort le 7 juin 1868.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

donateur mais, en homme de cœur, refuse de publier ses commentaires désobligeants :... *En remerciant notre honorable correspondant de cet envoi, nous le prions de ne pas insister pour l'insertion des quelques mots de son billet ; il n'y aurait vraiment pas opportunité à revenir sur le tort que peut avoir la malheureuse femme Crozet, cause involontaire du sinistre...*³⁹

Le musée d'Allard mis à contribution

Depuis peu d'années, les collections de M. Jean-Baptiste d'Allard⁴⁰, son hôtel particulier du boulevard et son parc sont devenus propriétés de Montbrison. La ville n'est pas peu fière de son nouveau *Jardin* et de son *Musée*. Ce musée est ouvert tous les jours, moyennant un droit d'entrée de 50 centimes par personnes sauf le jeudi, jour de congé des écoliers où l'entrée est gratuite l'après-midi, de 3 à 5 heures.

A l'occasion de la fête patronale de saint Aubrin, la Ville décide que la somme perçue le dimanche 19 juillet et le lundi 20 juillet sera versée aux sinistrés de l'Olme. L'idée est généreuse, les visiteurs risquant d'être plus nombreux ces jours de fête car, en temps ordinaire, le musée attire probablement peu de gens. On ne dispose pas du résultat de cette opération.

Une image de la bonne société montbrisonnaise

La liste des souscripteurs pour les *incendiés de l'Olme* nous donne ainsi une image assez exacte de la société montbrisonnaise au milieu du XIX^e siècle. On y constate la prépondérance des fonctionnaires de la préfecture, la forte influence de l'Eglise, celle déclinante de la vieille noblesse forézienne et l'absence de la bourgeoisie d'affaires. On comprend dès lors que le départ de la préfecture de Montbrison pour Saint-Etienne? le 1^{er} janvier 1856, ait constitué un rude coup pour la ville. L'ancienne capitale des comtes de Forez mettra ensuite des décennies à sortir de sa langueur.

A l'occasion de l'incendie de l'Olme, la "bonne société" montbrisonnaise nous apparaît finalement sous un jour assez favorable. N'a-t-on pas recueilli, en quelques jours, une somme assez coquette ? Plus de 1 300 F, voilà de quoi procurer du pain⁴¹ pendant plusieurs mois à ces petites gens frappés par un coup du sort. Quant à Michel Bernard, il se révèle, une nouvelle fois, un homme actif et généreux. L'année suivante il deviendra maire d'Ecotay.

Ce fait divers permet aussi de nous interroger sur le rôle du journal de Michel Bernard. Outre des articles de fond cherchant à faire réfléchir le lecteur, des appels à la solidarité sont lancés à l'occasion de faits divers. Cette modeste publication, de par la volonté de son gérant, prend parti et cherche autant à éduquer et moraliser qu'à informer. Le *Journal de Montbrison* s'adressant aux notables de la ville est, en quelque sorte, le reflet de l'attitude et de la mentalité de cette catégorie sociale.

³⁹ *Journal de Montbrison*, n° 1141, du jeudi 17 juillet 1851.

⁴⁰ Jean-Baptiste d'Allard mort en 1848.

⁴¹ Les mercuriales d'octobre 1851, indique comme prix du pain :

pain de froment appelé miche : 30 centimes le kg

pain pur froment, dit pain de ménage : 27,5 centimes le kg

pain d'efferrain, seigle et froment : 25 centimes le kg

pain d'efferrain pur seigle : 12,5 centimes le kg.

Les 35 dons les plus importants

Milles Dupuy, rentières à St-Etienne	100 F	Battant de Pommerol	10 F
Mme la baronne de Meaux	100 F	Blanc, négociant	10 F
Morel, juge	100 F	Bon, substitut	10 F
Cercle Notre-Dame	50 F	Bouvier, maire de Montbrison	10 F
Crozet, curé de Notre-Dame	40 F	Bravard, juge d'instruction	10 F
Bernard, conseiller d'Ecotay	20 F	Chartron	10 F
Bret, préfet de la Loire	20 F	Clément, dir. de l'enregistrement	10 F
Jalabert-Rocofort	20 F	Cuaz	10 F
L'abbé Vinson	20 F	De Neufbourg	10 F
Le Conte	20 F	Du Chevalard, recteur d'académie	10 F
M. le Curé d'Ecotay	20 F	Fuzon	10 F
Mme Gérentet de Vazelhes	20 F	Jordan, ingénieur en chef	10 F
De Meaux, de Merlieux	18 F	Lachèze, président	10 F
Mme veuve Guerre	15 F	Lévisse de Montigny	10 F
Barou, curé de Saint-Pierre	15 F	Mme de Buronne	10 F
Le marquis de Sasselange	15 F	Simonetti, directeur du gaz	10 F
Vimal-Fontanet	15 F	X. de Quirielle	10 F
A. Vignolles	10 F		



6

Une association charitable : l'œuvre de la Miséricorde⁴²

La Diana possède les archives d'une vieille société charitable fondée au milieu du siècle dernier : *l'œuvre de la Miséricorde*. Cette association, une des plus anciennes de la ville, s'est perpétuée longtemps. Les registres qui couvrent une période d'un siècle constituent une sorte de chronique de la vie caritative locale avec maints détails sur les indigents et ceux qui les assistent. Les comptes rendus des assemblées générales, surtout, donnent l'image que la bonne société avait alors des pauvres et de la pauvreté.

Les dames de la Miséricorde

Fondation de l'œuvre

La *congrégation des dames de l'œuvre de la Miséricorde* - c'est son nom exact - a été fondée à Montbrison le 9 avril 1849, à l'initiative des curés de Notre-Dame et Saint-Pierre, après la prédication de carême assurée, cette année-là, par le père Desgeorges. Selon les promoteurs, il s'agit de créer une œuvre de charité qui serve de complément au bureau de bienfaisance de la ville tenu par les religieuses de la Providence⁴³.

Ce groupement, sans toucher à ce qui existait déjà, doit donner aux dames de Montbrison l'occasion de s'occuper personnellement des malheureux, et aussi *d'unir par les liens de la charité un grand nombre de personnes qui jusque-là étaient restées complètement étrangères*⁴⁴. Ce sera l'amour du prochain mis en pratique.

Un comité de 8 personnes se charge d'élaborer un règlement au cours d'une réunion à la Providence. Comme il ne faut pas concurrencer le bureau de bienfaisance, on convient *que les dames de la Miséricorde seraient seulement chargées de visiter les malades, les infirmes, les pauvres qui ne seraient pas déjà secourus, et surtout d'acheter des étoffes pour confectionner des vêtements*⁴⁵.

Dans le même état d'esprit, on décide qu'elles *ne feraient jamais de quêtes (publiques) pour leur œuvre, et opéreraient les rentrées (paiement de la cotisation) à une époque différente de celle où l'on fait la quête annuelle pour les pauvres*⁴⁶.

⁴² Extrait de *Village de Forez* n° 24, octobre 1985.

⁴³ La Providence, établissement charitable ayant des immeubles au Calvaire et au Mas de Rigaud, créé par Jean-Baptiste d'Allard (1769-1848). Le bureau de bienfaisance était situé au Calvaire, cf. F. Ferret : « Survol de dix siècles d'histoire au "Château de Montbrison" », *Bulletin de la Diana*, t. XLV, p. 278 et 279.

⁴⁴ Registre des délibérations de l'œuvre, 1849-1864.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

Le premier bureau

Le premier bureau élu se compose de : Mlle de Pommerol, présidente ; Mme Thérèse Dumoncel, vice-présidente, Mme de Saint-Genest, trésorière ; Mmes Béroujon et G. Durand, secrétaires ; Mmes R. Dusser, de Curraise et F. Durand, directrices du travail.

Dès la réunion du 26 avril 1849, le bureau enregistre la démission de Mme de Saint-Genest qui est remplacée par Mme Blanchard. Les directrices du travail passent de 3 à 6 en s'adjoignant Mmes Michel, Arquilière et Fraisse-Gonnard.

Le bureau est élu pour 3 ans au cours de l'assemblée générale des associées qui se déroule, régulièrement, le 26 décembre, jour de la fête de saint Etienne, dans une des salles de l'hôtel-Dieu. Une messe de l'œuvre, avec prédication et quête pour les pauvres, précède la réunion.

Le cérémonial est immuable. Le curé de Notre-Dame préside et, après la récitation du *Veni Sancte*, la présidente prononce une allocution, mi-rapport d'activité de l'œuvre, mi-exhortation à la charité chrétienne. On a toujours une pieuse pensée pour les associées défuntées puis la trésorière présente le bilan financier en détaillant tout ce qui a été distribué.

En 1888, on change la date de l'assemblée annuelle. Elle se tiendra désormais dans la première quinzaine de carême. Le bureau se réunit une demi-douzaine de fois chaque année pour décider des achats de fournitures, faire confectionner les vêtements et, surtout, procéder à leur répartition entre les indigents.

Dès 1854, les responsables de l'œuvre obtiennent son affiliation à la *Congrégation de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie*. Primitivement destinée à rassembler les élèves des collèges jésuites⁴⁷, cette congrégation s'ouvre en 1825 aux groupements de simples fidèles, même s'ils ne sont pas constitués dans des églises ou des maisons dépendant de la Société de Jésus⁴⁸.

En vertu de cette affiliation attestée par un diplôme délivré à Rome, le 5 avril 1854, par Pierre Beckx, général de la Société de Jésus, des privilèges spirituels viennent récompenser le zèle des associées, sous forme d'indulgences partielles ou plénières.

Donner aux pauvres c'est donner à Dieu

L'œuvre gardera un caractère religieux très marqué. A chaque décès d'associée, toutes les dames de la Miséricorde sont convoquées par lettre aux funérailles.

Les présidentes successives font toutes, dans leur rapport d'activité, référence à Dieu et à l'enseignement du Christ avec des phrases parfois très belles :

Nous sommes sœurs devant celui qui a dit : "Venez ... j'étais nu et vous avez couvert ma nudité"⁴⁹. La charité est la clef d'or qui nous ouvre le ciel⁵⁰. Souvenons-nous que ce que l'on donne au monde est toujours perdu, les dons faits à Dieu ne le sont jamais ; donner aux pauvres, c'est donner à Dieu⁵¹. Soulageons la misère sans compter, nous souvenant que l'aumône est sœur de la prière...⁵²

⁴⁷ Grégoire XIII, à la demande du Père Aquaviva, érige, par lettres données le 5 décembre 1582, une congrégation d'écoliers dans le collège romain de la Société de Jésus, sous le titre de *l'Annonciation de Marie*. Les papes Sixte V, Benoît XIV et Léon XII confirment et augmentent les privilèges spirituels de la congrégation.

⁴⁸ Rescrit du 7 mars 1825 de Léon XII.

⁴⁹ Compte rendu de 1867.

⁵⁰ Compte rendu de 1887.

⁵¹ Compte rendu de 1893.

⁵² Compte rendu de 1906.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

Elles rappellent souvent la dignité du pauvre, le respect dont on doit l'entourer depuis que le Christ s'est fait le pauvre par excellence : *Témoignons notre amour à nos pauvres reconnaissant leur dignité dans l'Eglise catholique. Car depuis que Jésus-Christ a embrassé la sainte pauvreté, elle est ce qu'il y a de plus grand sur la terre ; les riches sont donc obligés de servir les pauvres s'ils veulent par leur intermédiaire arriver jusqu'à Dieu...*⁵³ *La charité est le service du Chrétien par excellence, puisque le pauvre, pour nous, c'est Jésus-Christ*⁵⁴.

Cela entraîne aussi le souci de faire œuvre apostolique, de ramener le pauvre à Dieu, ce pauvre qui, *bien qu'il pense peu d'ordinaire*, se laissera toucher : *une heure viendra, plus ou moins tardive, où son cœur écoutera et bénira la voix divine qui nous a réunies sous le doux vocable de la Miséricorde...*⁵⁵

L'aspect paternaliste et moralisateur de l'œuvre est très marqué. Les associées sont vraiment des dames patronnesses qui disent toujours *nos pauvres, nos protégés, nos familles...* A l'occasion du versement d'une petite subvention municipale, elles se réjouissent que *les administrateurs reconnaissent l'excellence de la Miséricorde qui plaçant les pauvres sous le patronage moral des dames associées leur permettent en distribuant des aumônes de faire entendre des avis destinés à relever le courage des pauvres et à les exciter à l'ordre et au travail qui sont les sources du bien-être...*⁵⁶

Les dames associées

La première année l'œuvre réunit 40 dames associées. Se retrouvent parmi elles les meilleurs noms de l'aristocratie forézienne ainsi que des épouses et les filles de fonctionnaires préfectoraux, de magistrats, de membres des professions libérales : notaire, avoué, architecte, pharmacien... et de commerçants aisés : orfèvre, horloger, libraire, "marchand de fer"...

Les curés de Notre-Dame et de Saint-Pierre, le supérieur du petit séminaire et l'aumônier de l'hôpital cotisent également. En 1853-1854, la présidente honoraire est l'épouse du préfet de la Loire, Mme Ponsard. L'œuvre bénéficie alors de toute la faveur de l'administration impériale.

La *Miséricorde* doit permettre d'établir, sinon une certaine unité, du moins des liens, entre ces divers groupes sociaux qui se côtoient, sans se mêler, dans la bonne société montbrisonnaise. Y réussit-elle, en dehors de la messe annuelle de l'œuvre qui est suivie d'une assemblée générale assez formelle ? Il est difficile de se prononcer. La cotisation élevée - 10 francs par an – exclut, en tout cas, les personnes aux revenus modestes.

Le nombre des associées progressent rapidement, passant de 40 en 1849 à 180 dix ans plus tard. Le départ de la préfecture de Montbrison, en 1856, porte un coup sensible à l'œuvre en lui enlevant quelques membres très actifs. Après 1859 le nombre des cotisants chute vite pour se stabiliser autour de la centaine. Il reste ensuite sensiblement le même jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Nombre de cotisants			
1849 :	40	1884 :	102
1854 :	82	1902 :	102
1859 :	180	1913 :	83
1864 :	113		

⁵³ Compte rendu de 1906.

⁵⁴ Compte rendu de 1935.

⁵⁵ Compte rendu de 1867.

⁵⁶ Compte rendu de 1868.

Les indigents

La veuve C. dite *Bon diable*

Selon le règlement de l'œuvre, chaque associée peut recommander 2 pauvres. La première année, 50 pauvres, dont de nombreuses veuves et des vieillards, bénéficient d'une distribution d'effets. Ainsi la veuve C., dite *Bon diable*, reçoit une robe en laine, *Marie des chats*, une robe en coton et un corset, Marie F., *mère de huit enfants*, une blouse et des chemises.

En 1850, les assistés sont 65. La *Pauvrette* a un tablier et une chemise, *Toinon* une blouse et une paire de bas, Marie J. appelée aussi *Charretière*, un tablier, un mouchoir et une chemise, *la Tisserande* un corset, une paire de bas... Ces surnoms pittoresques semblent indiquer qu'on a d'abord pensé aux misères les plus voyantes, sinon les plus réelles, en secourant des pauvresses connues de tous.

Le nombre des familles secourues augmente rapidement : 111 en 1853, 154 en 1854, 183 en 1855. A la réunion de 1858, le curé de Saint-Pierre propose de n'accorder des secours qu'aux familles domiciliées depuis plus de 2 ans à Montbrison mais *cette proposition n'est pas accueillie*⁵⁷. En 1894, il y a environ 250 familles assistées, ensuite les registres ne donnent plus d'indications précises.

Le droit de présentation

Le droit de présentation s'avère être une source constante de difficultés. Il limite la liberté d'action du bureau, empêche souvent d'aller vers les plus malheureux pour satisfaire les donatrices et ceux qu'elles recommandent. Finalement tout le monde est mécontent.

En 1866, Mme de Marcilly constate : *Nous avons fait des mécontents parmi les pauvres, chose assez habituelle ; mais aussi parmi vous, Mesdames... L'on trouve que nous donnons à trop de familles et l'on voudrait voir restreindre nos listes : d'autres, au contraire, réclament à grands cris pour des pauvres honteux...*⁵⁸

Son rappel à l'ordre est très ferme, il ne saurait être question de favoritisme : *Veillez vous souvenir Mesdames, que dispensatrices du bien des pauvres nous devons examiner avec conscience tous les besoins, les porter tous dans la même balance et avoir plus d'égards encore aux nécessités réelles qu'au désir de vous être agréables...*⁵⁹

Le bureau cherche donc, sinon à abolir, du moins à limiter ce droit de recommandation. Il mettra un quart de siècle pour y parvenir. Pourtant, dès les premières années, il y aura pour les distributions une liste de *pauvres non recommandés* qui va en s'allongeant. En 1854, elle compte déjà 40 % des noms.

On décèle, ici et là, quelques tricheries, inévitables dans ce genre d'opération. Mlle Mélanie Leconte recommande, en 1863, de *bien indiquer les noms exacts des pauvres et leur logement afin d'éviter ce qui est arrivé bien souvent, qu'une même personne se fasse recommander trois fois sous des noms différents*⁶⁰.

⁵⁷ Registre de 1849-1864.

⁵⁸ On appelle ainsi "pauvres honteux" des personnes qui sont dans le besoin mais cachent, par dignité, leur véritable situation.

⁵⁹ Compte rendu de 1866.

⁶⁰ Compte rendu de 1866.

Attention aux "mauvais pauvres"

Le succès de l'œuvre semble multiplier le nombre des indigents. Il y a sans doute des profiteurs. En 1874, la présidente, Mme Chaize, s'en inquiète ouvertement : *Si les distributions de secours n'ont pas lieu avec discernement de manière à faire honte au vice et à rappeler souvent l'obligation du travail, la mendicité attirée par l'abondance des dons devient une profession commode, et la société de charité devient une société de dupes, le nombre des mauvais pauvres augmente autour d'elle et ceux qui ont le plus de besoins ont de la peine à être soulagés...*⁶¹

Et la présidente conclut en répétant qu'il conviendrait de mieux connaître les pauvres et que pour cela il faudrait les visiter comme cela se fait dans d'autres villes.

Au Calvaire ou au faubourg Saint-Jean

Où habitent les indigents ? Les listes, dans lesquelles assez souvent figure le domicile, permettent de dresser une carte de la pauvreté, du moins pour la période 1870-1875. Les miséreux sont concentrés dans quelques quartiers précis : en premier lieu le Calvaire avec les rues voisines (rue du Collège, rue des Fours banaux, rue Saint-Aubrin), ensuite le faubourg et la rue Saint-Jean, le quartier Saint-Pierre autour de la vieille église et du tribunal, la rue Neuve (rue des Legouvé), le Bourgneuf, la Madeleine (faubourg et actuelle rue Puy-de-la-Bâtie) et enfin la Porcherie.

Cela correspond à la vieille ville où se retrouvent aussi la plupart des *bonnes maisons*, où l'on fait la charité le lundi.

Localisation des pauvres dans la ville

(pour les années 1872-1873 : 233 domiciles sont indiqués)

Calvaire, rues voisines	1	(13 %)
Rue et faubourg St-Jean	7	(11 %)
Quartier St-Pierre	26	(11 %)
Rue Neuve	24	(11%)
Bourgneuf	22	(9,5 %)
Grand-rue (rue Martin-Bernard)	5	
Porcherie	11	
Précomtal	10	
Autres lieux	47	(20 %)

La découverte de la pauvreté à travers le guichet de la Providence

A partir de 1896 l'œuvre modifie l'organisation de sa distribution annuelle : *Nous avons abandonné, cette année-ci, les vieilles traditions en portant à domicile les dons que nous avions l'habitude de distribuer à travers le guichet de la Providence du Calvaire. Il nous était bien difficile de reconnaître certains visages dans l'ombre et nous n'étions pas sans quelques regrets de nous laisser attendre, quelquefois mal à propos. D'un autre côté, les pauvres perdaient une journée pour venir chercher un objet souvent très modeste, attendant leur tour, pendant plusieurs heures, les pieds dans la neige...*⁶² On imagine dans le brouillard de décembre le triste défilé dans la ruelle de la Providence.

⁶¹ Compte rendu de 1874.

⁶² Compte rendu de 1896.

"Gravir des escaliers noirs et tortueux"

Cette nouveauté va permettre à plus d'une dame patronnesse de découvrir, bien concrètement, ce qu'est la misère.

D'abord le logis du pauvre : *En pénétrant dans ces intérieurs plus que modestes, nous avons été parfois très édifiées d'y trouver l'ordre et la propreté ; c'était chose rare. Il nous a été également plus facile de nous rendre compte de la grande misère des uns et du bien-être relatif des autres. Il y en a qui possèdent deux vaches, d'autres ont des lits fort moelleux pendant que leurs voisins ont à peine de la paille et d'une robe font un couvre-pieds...*⁶³

Ces visites sont pleines d'enseignements. La dame de Miséricorde, si elle ne craint pas de gravir des escaliers noirs et tortueux, y trouve l'indigent dans son décor familial :

*En leur portant, à domicile, des draps ou des couvertures, nous voyons leur lit sans paille, leur poêle sans charbon et parfois, bien rarement, leur huche sans pain. Nous découvrons quelques mères de famille qui ne savent pas tenir une aiguille, quelques hommes âgés qui ont oublié sur une chaise, la paillasse donnée l'année précédente. Ils ont bien une petite réserve pour le cabaret du dimanche mais la petite pièce manque pour les choses les plus nécessaires de la vie. Notre modeste don annuel est considéré comme une chose due...*⁶⁴

On ne s'attend pas à une gratitude excessive !

"Le pauvre, hélas ! n'aime pas le travail !"

Les dames visiteuses constatent aussi que le manque de travail est un drame :

*Ce qui nous frappe le plus ce n'est pas le logement humide et malsain, ce n'est pas non plus le lit sans drap mais bien le peu d'amour du travail et de la propreté que nous rencontrons partout. Le pauvre hélas ! n'aime pas le travail ! journallement, nous voyons des femmes jeunes, des hommes dans la force de l'âge mendier de porte en porte, sans travail, disent-ils ? Les usines, nouvellement installées à notre porte, sont là, cependant, pour assurer, à tous, un travail rémunérateur et permanent...*⁶⁵

Et la présidente, à qui nous laissons la responsabilité de ses déclarations, conclut : *Ne serait-il pas plus salubre de secourir, plus efficacement, ceux qui par un labeur quotidien, pourraient adoucir les charges de la famille ?*⁶⁶ C'est l'éternel débat. L'œuvre pourtant continue à secourir parfois des mendiants de profession parce que leurs enfants font pitié.

Les ressources de l'œuvre

Annuités et collectes à la préfecture

La première année les ressources de l'œuvre sont constituées uniquement des versements des associées : 460 F en tout⁶⁷. Par la suite, elles se complètent par des quêtes privées lors de la messe qui précède l'assemblée annuelle et à l'occasion des funérailles de sociétaires. La cotisation (10 F) reste inchangée pendant 98 ans, presque un siècle ! En 1947, elle passe à 20 F. Evidemment en 1945-1946, elle ne représente plus qu'une part minime des ressources de l'œuvre (moins de 10 %).

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Compte rendu de 1897.

⁶⁵ Compte rendu de 1898.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Versements : 1 personne verse 100 F, une autre 20 F, 30 donnent chacune 10 F et 8 versent seulement 5 F (registre 1849-1864).

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*, supplément au n° 93-94 d'avril 2003

En 1853 et 1854, sous le patronage de la femme du préfet, des collectes fructueuses⁶⁸ ont lieu lors de réceptions données à la préfecture. Mme Ponsard se promène parmi les invités avec son aumônière, de plus le préfet tire personnellement 200 F de sa cassette. La municipalité accorde aussi, irrégulièrement, une subvention de 100 F. En 1859, les ressources atteignent presque 2 000 F et l'œuvre ouvre un livret auprès de la toute jeune caisse d'épargne de Montbrison. De temps à autre (1860, 1874) une loterie est organisée pour dégager de nouveaux fonds.

Portefeuille de valeurs mobilières et dons de la Caisse d'épargne

A partir de 1866, la *Miséricorde* détient un petit portefeuille de valeurs mobilières : titres de rente sur l'État, obligations du P. L. M., du Crédit Foncier, qui ont été offertes par des membres. La rentrée des cotisations est lente et incertaine. En 1880, la présidente, Mme Trabucco, émet un vœu, souvent renouvelé par la suite : *Il nous serait agréable que les annuités se paient le plus promptement possible et que l'on évite à Mme la trésorière cette corvée assez pénible d'aller les réclamer elle-même...*⁶⁹

Vers 1876, l'œuvre commence à acheter, chaque fois qu'il y a une rentrée d'argent non prévue, des titres de rente à l'effet dit le compte rendu de 1876 *de fonder de plus en plus notre société en augmentant son capital de réserve...*⁷⁰ En 1900, la *Miséricorde* possède 5 obligations du P. L. M., 1 obligation du Crédit Foncier et 11 titres de rente⁷¹.

Le portefeuille rapporte, cette année-là, 233,15 F soit 21 % des recettes totales de l'œuvre. La *Miséricorde* conserve très longtemps ses valeurs mobilières (jusqu'en 1945). Elles produisent alors un intérêt pratiquement inchangé (242 F) mais qui, l'inflation aidant, ne représentent plus que 2,5 % des recettes. En un siècle le financement de l'œuvre se modifie donc profondément. Au début du XX^e siècle cette évolution est largement entamée. La participation financière des associées devient symbolique : la subvention remplace l'aumône. Commence une époque nouvelle...

Les distributions annuelles et les bas de la comtesse Onffroy de Vérès

Les ressources de la première année sont consacrées à l'achat d'étoffe pour confectionner des vêtements. L'œuvre se spécialise dès la première année : *La somme des annuels étant si minime, on a craint de ne rien compléter en embrassant plusieurs genres de secours, et d'avoir le regret d'abandonner plus tard ce qui aurait été commencé* précisent les responsables qui constatent d'autre part que *les secours en linge et en vêtements sont ceux qui sont les moins abondants à Montbrison*⁷². La distribution a lieu au début de l'hiver : draps, robes, chemises, tabliers, bas, bonnets, mouchoirs...

La bonne volonté ne suffit pas pour confectionner correctement des vêtements. Les dames de l'œuvre ont quelques déboires. *On se plaint de la forme des vêtements* avoue-t-on à l'assemblée de 1850. Très vite, il faut s'adresser à des coupeuses de profession. En fait, les associées vont rapidement se borner à cotiser et à recommander leurs pauvres, le bureau se chargeant de faire confectionner les effets et de les répartir.

Périodiquement quelque ecclésiastique les invite à faire elles-mêmes l'ouvrage, sans grand succès, semble-t-il⁷³ : *Nous avons le regret de n'avoir pu répondre au désir exprimé l'année dernière par M. le Curé de Notre-Dame en travaillant de plus en plus de nos mains pour nos*

⁶⁸ 425 F en 1854.

⁶⁹ Registre des délibérations 1864-1875.

⁷⁰ Compte rendu de 1876.

⁷¹ Il s'agit de dons de MM. de Meaux, de Marcilly, Cutier, de Mlles Dulac, de Buronne, Dumoncel, de Mme et Mlle Leconte, de Mmes de Quirielle, de Curaize, Dusser des Paras.

⁷² Registre 1864-1875

⁷³ Compte rendu de 1895.

Joseph Barou, "Montbrison de 1848 à 1914, tableaux d'une ville assoupie", *Village de Forez*,
supplément au n° 93-94 d'avril 2003

pauvres ; la difficulté des mesures, ne pouvant savoir à qui tomberaient les vêtements, crée une difficulté qui nous paraît insurmontable...

Quelques-unes cependant suivent ce conseil. Ainsi, pendant 15 ans, de 1888 à sa mort, la comtesse Onffroy de Vérés⁷⁴ tricote inlassablement des bas d'enfants, plusieurs douzaines chaque année, qu'elle remet à l'œuvre.

En 1854, à la demande de Mme Ponsard, femme du préfet et *pour une année seulement, vu l'augmentation de la misère cet hiver*, on déroge au règlement. Des secours sont distribués en pain, charbon et couvertures...⁷⁵ Madame Ponsard obtient aussi un peu de travail pour les femmes indigentes. On leur confie la façon des habits distribués cette année-là⁷⁶ ainsi que la confection des uniformes de la troupe. Pour ce dernier ouvrage le tailleur du régiment cantonné à Montbrison verse 423,80 F. Ensuite, chaque année, l'œuvre continue sa distribution de vêtements et de linge.

Les distributions de l'année 1898

116 draps,	13 pantalons,
23 couvertures,	2 caleçons,
7 paillasses,	tricots pour homme,
9 toiles de matelas,	2 tricots pour femme,
5 enveloppes de plumes,	1 flanelle à manches,
39 robes,	1 veste drap pour homme,
2 corsages,	1 blouse bleue, 1 blouse noire,
3 chemises de fillette,	1 paire de bas laine,
12 chemises de femme,	de la paille de maïs,
8 chemises d'homme,	36 paires de bas d'enfant
32 chemises de garçon,	(don de la comtesse Onffroy de Vérés)

En 1871, les responsables de la *Miséricorde* soulignent les difficultés qu'a entraînées la guerre : *Notre bureau s'est trouvé en face de circonstances bien exceptionnellement défavorables... Les événements cruels qui ont affligé la France entière ont pesé sur cette œuvre elle-même ; les recettes ont été faibles et les acquisitions du printemps dernier ont eu lieu dans des conditions difficiles, lentes et onéreuses...*⁷⁷ A la veille de la Première Guerre mondiale la *Miséricorde* entreprend d'habiller et de chausser les enfants pauvres qui font leur première communion...

La Grande Guerre éclate et la distribution des vêtements cesse. Chacun pense aux soldats. La *Miséricorde* continuera son action bienfaitrice jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. L'œuvre doit alors évoluer ou disparaître. Son organisation, son action, son nom même, sont devenus complètement désuets. L'œuvre de la *Miséricorde* devient alors le *Vestiaire montbrisonnais*, association qui disparaîtra finalement dans les années 1990.

⁷⁴ Concernant la famille Onffroy voir la communication du père Alain-Roland Forissier, "Un aventurier, forézien d'adoption, Jules Onffroy de Thoron", *Bulletin de la Diana*, tome LVIII, p. 211-227.

⁷⁵ 254 kg de pain fait par Pierre Faugeyrand : 14,80 F (45 c le kg) ; 255 kg de pain fait par Chazelles : 115 F ; 105 quintaux de charbon : 126,40 F (1,20 F le quintal) ; 23 familles reçoivent des couvertures.

⁷⁶ Sommes versées pour façon : paire de draps 60 c ; paillasse 60 c ; chemise, blouse 50 c ; robe de femme 1 F.

⁷⁷ Compte rendu de 1871.

*

* *

Le bilan matériel de l'œuvre de la Miséricorde est certainement très positif. En plus d'un demi-siècle elle a distribué une grande quantité de vêtements de toutes sortes, des monceaux de draps et de paillasses, de l'argent, du charbon, du pain... sans doute à beaucoup de gens qui en avaient réellement besoin.

Certes, c'est un groupement étroitement confessionnel dont l'action a de forts aspects moralisateurs et paternalistes. Cependant on ne peut reprocher aux associées d'avoir eu la mentalité de leur milieu et de leur époque. Oublions l'image très saint-sulpicienne de l'œuvre. Ces femmes ont eu le mérite de s'intéresser aux plus défavorisés. Malgré une certaine étroitesse d'esprit et des maladresses, les dames de la Miséricorde n'ont manqué ni de dévouement ni de générosité.